

# **L'impact économique de l'exposition nationale « Expo.02 »**

---

*Evaluation de la création de revenu et des potentialités de développement*

Prof. Denis Maillat  
Françoise Voillat

*Avec la collaboration de :*

*Frédéric Quiquerez  
Sophie-Hélène Bataïni  
Maïk Roth  
Mathieu Vuilleumier*

## Synthèse

*La tenue de l'Expo.02 a permis de créer un revenu supplémentaire de 2,5 milliards de francs en Suisse au cours de la préparation, du déroulement et du démontage, soit 1,2 milliard dans la région formée par les cantons de l'Expo et 1,3 milliard dans le reste de la Suisse. En équivalent-emploi, cette injection a généré quelque 20'400 emplois en Suisse sur une année.*

L'expertise confiée à l'IRER par la Direction d'Expo.02 consiste en une étude d'impact, visant à estimer les conséquences économiques de l'exposition nationale sur l'économie suisse, sur les cantons qui ont accueilli la manifestation (Vaud, Berne, Neuchâtel, Fribourg et Jura) et sur le reste de la Suisse. Expo.02 a eu des effets sur de nombreux secteurs de l'économie suisse avant, pendant et après la manifestation.

### **Effets économiques temporaires (court terme)**

Du point de vue économique, l'organisation de l'exposition nationale peut être considérée comme une injection financière dans l'économie. Il s'agit d'une dépense, qui vient augmenter le revenu des régions concernées. En se basant sur la théorie du multiplicateur keynésien, on sait que la demande supplémentaire va générer des revenus plus importants que la dépense initiale. En multipliant celle-ci par un « multiplicateur » on obtient l'effet total de la dépense. Intuitivement, l'idée sous-jacente est la suivante : l'entrepreneur, qui reçoit de l'argent pour un travail, va à son tour le dépenser et ainsi faire augmenter l'activité économique. Et les ménages, par les salaires versés par l'entrepreneur, dépenseront cet argent dans l'économie...

#### *Les dépenses*

Les dépenses qui ont été retenues pour mesurer l'impact d'Expo.02 sont :

- š les dépenses d'organisation (construction, exploitation, expositions, events...),
- š les dépenses des visiteurs sur et hors des arteplices (restauration, hébergement, transports, petits achats...),
- š les dépenses liées aux journées cantonales,
- š les dépenses des partenaires d'Expo.02 (en dehors des investissements déjà inclus dans le budget de fonctionnement d'Expo.02),
- š les dépenses des villes hôtes.

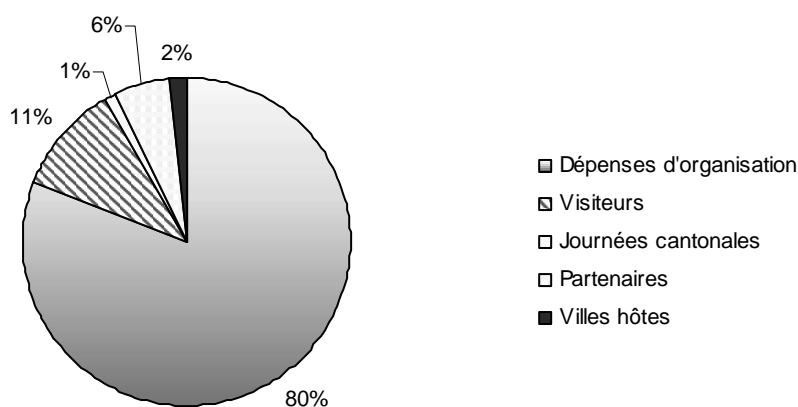
Les dépenses d'organisation ont été utilisées pour mesurer les retombées principales d'Expo.02, alors que toutes les autres dépenses concernent les retombées complémentaires. Au total, l'ensemble des dépenses représente un montant de 1,99 milliard de francs.

A elles seules, les dépenses d'organisation se montent à 1'603,3 millions de francs et se répartissent dans les cantons Expo.02 (828,7 millions de francs), dans le reste de la Suisse (686,6 millions) et à l'étranger (88,0 millions).

REPARTITION DES DEPENSES SELON LE LIEU DE PASSATION DES COMMANDES (en millions de francs)

Dépenses	Total	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Etranger
Organisation	1'603.3	828.7	686.6	88.0
Visiteurs	218.1	194.8	23.3	
Journées cantonales	19.1	7.5	11.6	
Partenaires	114.7	29.0	85.7	
Villes hôtes	31.2	31.2		
<b>Total</b>	<b>1'986.4</b>	<b>1'091.2</b>	<b>807.2</b>	<b>88.0</b>

REPARTITION DES DEPENSES SELON LEUR NATURE



Création de revenu

A partir des dépenses, selon le lieu de la commande, on calcule le revenu primaire, c'est-à-dire la part de la dépense qui revient sous forme de revenu ou de bénéfices aux ménages et aux entreprises. Pour les cantons Expo.02, ce revenu primaire s'élève à 884,5 millions de francs et pour le reste de la Suisse à 767,3 millions.

REVENU PRIMAIRE DES DEPENSES D'EXPO.02 (en millions de francs)

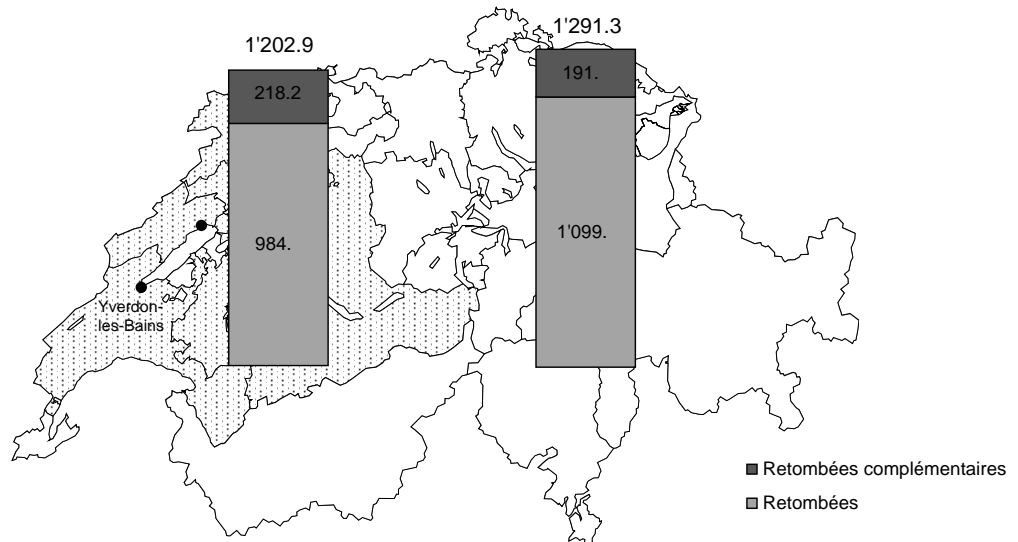
Types de dépenses	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Total Suisse
Organisation	724.0	653.5	1'377.5
Visiteurs	109.3	31.9	141.2
Journées cantonales	5.7	9.7	15.4
Partenaires	21.8	69.3	91.1
Villes hôtes	23.7	2.9	26.6
<b>Total</b>	<b>884.5</b>	<b>767.3</b>	<b>1'651.8</b>

Pour calculer le revenu total généré, il faut utiliser le multiplicateur, que l'on calcule en considérant les grandeurs relatives aux fuites. Deux multiplicateurs ont été utilisés : un pour la région formée par les cantons Expo.02 (1,36) et un pour l'ensemble de la Suisse (1,51). En appliquant ces multiplicateurs au revenu primaire, on obtient le revenu total. Ainsi, Expo.02 a généré un revenu total 2,5 milliards dans l'économie suisse, revenu qui se répartit en 1,2 milliard pour les cantons Expo.02 et 1,3 milliard pour le reste de la Suisse.

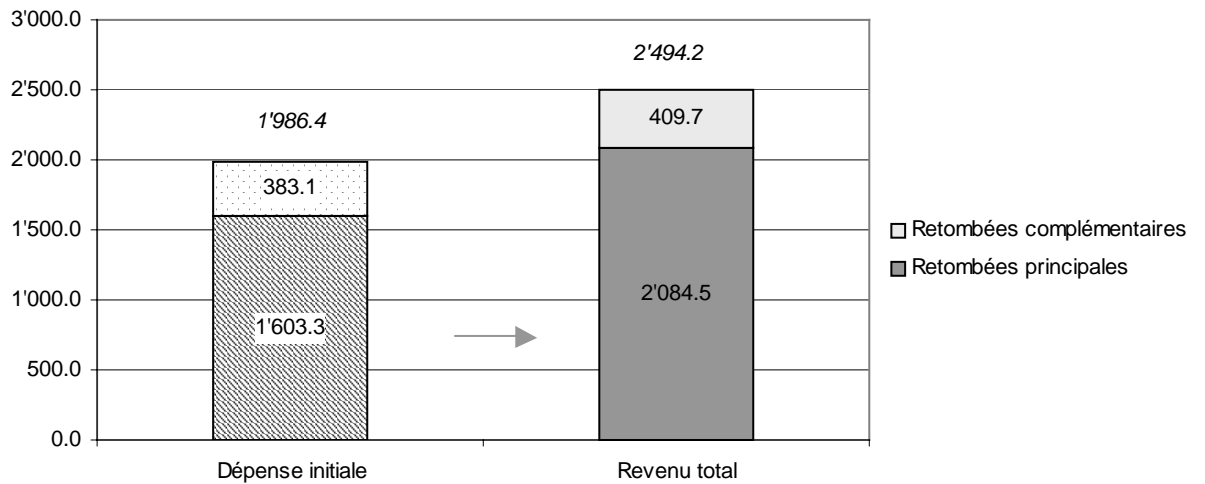
CREATION DU REVENU TOTAL (en millions de francs)

	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Total Suisse
Effets induits	318.4	524.0	842.4
<b>Revenu total</b>	<b>1'202.9</b>	<b>1'291.3</b>	<b>2'494.2</b>
<i>Pour-cent</i>	<i>48.2%</i>	<i>51.8%</i>	<i>100%</i>

REVENU TOTAL CREE DANS LES CANTONS EXPO.02 ET DANS LE RESTE DE LA SUISSE



REVENU TOTAL CREE EN SUISSE



Expo.02 a permis la création d'un revenu important dans l'économie régionale par rapport à la taille de la région, mais encore plus important dans le reste de la Suisse. En termes économiques, c'est l'ensemble du pays qui a bénéficié des retombées d'Expo.02 et pas uniquement la région d'accueil.

## *Emploi*

Une autre manière de présenter l'effet produit par l'exposition nationale consiste à estimer l'équivalent-emploi du revenu total. La conversion du revenu généré en termes d'emplois est possible en prenant en compte le fait que ce n'est pas l'entièreté du revenu qui est consacrée à l'embauche : il convient d'en soustraire les marges et les frais généraux. De plus, dans la mesure où les entreprises ne sont initialement pas au maximum de leurs capacités de production, elles ne commencent à engager du nouveau personnel que lorsque les possibilités de production sont dépassées. Ainsi, on peut estimer que 20'400 emplois d'une durée d'une année (ou quelque 2550 emplois d'une durée de 8 ans) ont été créés dans toute la Suisse, soit 11'000 pour les cantons Expo.02 et 9'400 pour le reste de la Suisse.

## *Recettes fiscales*

Au cours de la période d'organisation d'Expo.02, soit de 1998 à 2005 – période de taxation – l'exposition nationale influence non seulement l'économie en général, mais aussi les budgets des collectivités publiques (cantons et communes) des cantons Expo.02, du reste de la Suisse et de la Confédération. Le retour fiscal pour les collectivités publiques est estimé sur la base des impôts des personnes physiques et morales (revenu et bénéfice) ainsi que sur la TVA pour la Confédération. En l'absence de taux moyens d'imposition par canton, la méthode utilisée consiste à rapporter les recettes fiscales de chaque institution sur le revenu cantonal ou national de la zone concernée. Ainsi, les cantons et communes qui ont accueilli la manifestation pourraient s'attendre à encaisser quelque 141,9 millions, les autres cantons et communes du reste de la Suisse 152,4 millions. Quant à la Confédération, elle encaissera 65,7 millions de TVA payés directement par Expo.02, 19,2 millions par la consommation des ménages et des entreprises, ainsi que 80,1 millions pour l'impôt fédéral direct (au total 165,0) pour la Confédération. A ces recettes supplémentaires, il convient de mettre en regard les charges induites pour les collectivités qui ont accueilli la manifestation (dépenses supplémentaires pour la sécurité, le nettoyage, l'animation culturelle...) et pour la Confédération : 4,5 millions pour les villes hôtes et 35 millions pour la Confédération.

## *Nuitées*

Il est possible d'identifier des effets à court terme d'Expo.02 de manière plus ciblée. Les effets d'Expo.02 se sont répartis dans différents espaces (villes, région, pays) et différents secteurs économiques. Par exemple, l'hôtellerie neuchâteloise a enregistré une forte augmentation de ses nuitées par rapport à 2001 (+56,6%). Les hôteliers fribourgeois (+31,2%), vaudois (+9,1%) et bernois (+11,2%) ont également profité de l'effet « Expo ». D'autres secteurs d'activités comme la construction et les transports ont également été positivement touchés à court terme.

En définitive, la création de revenu et d'activité découlant de la manifestation a concerné différents secteurs d'activité, que d'autres grands projets de dépenses ne touchent pas. L'ensemble du pays a profité de ce surcroît d'activité économique. Ceci a été d'autant plus opportun que la croissance économique de la Suisse est au ralenti et que les emplois sont en régression.

## **Effets économiques à long terme**

Au-delà des effets économiques de court terme, Expo.02 a entraîné dans la région des effets qui agiront dans les années à venir. De nombreux aménagements structurels ont été réalisés dans la région pour la manifestation. Ceux-ci vont avoir une influence certaine à long terme. Mais des effets moins tangibles et donc moins faciles à identifier vont également subsister. Expo.02 a permis à la région de se faire connaître par un grand nombre de personnes (visiteurs ou pas). La région des Trois-Lacs a gagné une image, qu'il s'agira d'exploiter. La manifestation a permis de relancer une réflexion sur l'organisation du territoire, notamment celle des rives des lacs. Elle a également suscité des comportements encourageants (et à encourager) en matière de transports. Finalement, elle a été l'occasion de rapprocher des villes, de créer des liens, des réseaux, qu'il va s'agir de consolider.

## Tables des matières

<b>1.</b>	<b>Introduction</b>	<b>p. 8</b>
1.1	But et cadre de l'étude	p. 8
1.2	Zone de l'étude	p. 9
<b>2.</b>	<b>Expo.02 en chiffres</b>	<b>p. 10</b>
2.1	Le personnel	p. 10
2.2	Les visiteurs	p. 11
2.3	Les nuitées	p. 11
2.4	Les types de dépenses	p. 11
<b>3.</b>	<b>Création de revenu total : méthode</b>	<b>p. 18</b>
3.1	Buts et principes	p. 18
3.2	De la dépense au revenu total	p. 19
<b>4.</b>	<b>Retombées économiques d'Expo.02</b>	<b>p. 21</b>
4.1	Création de revenu primaire par type de dépenses	p. 21
4.2	Création de revenu total	p. 26
<b>5.</b>	<b>Effets sur l'emploi</b>	<b>p. 28</b>
<b>6.</b>	<b>Impact sur les finances publiques</b>	<b>p. 30</b>
6.1	Recettes fiscales liées à Expo.02	p. 30
6.2	Charges induites pour les collectivités	p. 34
<b>7.</b>	<b>Expo.02 et l'économie suisse</b>	<b>p. 35</b>
7.1	Nuitées hôtelières dans la zone d'influence d'Expo.02	p. 35
7.2	Influence sur le marché du travail	p. 37
<b>8.</b>	<b>Impact d'Expo.02 sur la restauration et le commerce dans les villes hôtes</b>	<b>p. 38</b>
8.1	Différentes périodes d'affluence	p. 38
8.2	Le bilan	p. 39
8.3	Des explications	p. 40
8.4	Conclusion	p. 40
<b>9.</b>	<b>Effets à long terme</b>	<b>p. 41</b>
9.1	Image et tourisme	p. 41
9.2	Organisation de l'espace	p. 42
9.3	Expériences de mobilité	p. 43
9.4	Organisation de réseaux	p. 43
	<b>Glossaire</b>	<b>p. 46</b>

# 1. Introduction

## 1.1 But et cadre de l'étude

L'expertise confiée à l'IRER par la Direction d'Expo.02 consiste en une étude d'impact, visant à estimer les conséquences économiques principales et secondaires de l'exposition nationale sur l'économie suisse et sur celle des cantons qui ont accueilli la manifestation (Vaud, Berne, Neuchâtel, Fribourg et Jura). Expo.02 a déployé des effets dans de nombreux secteurs de l'économie suisse avant, pendant et après la manifestation.

Comme l'étude relative à la création de revenu est une évaluation ex-post, elle prend en considération les dépenses d'organisation effectives enregistrées jusqu'au 20 octobre 2002 ainsi que celles qui sont prévues jusqu'à la remise en état des lieux. Expo.02, par les commandes qu'elle a passées et les salaires qu'elle a versés, est considérée comme une source d'activité économique. Par ailleurs, l'estimation tient également compte d'autres dépenses qui agissent sur la création de revenu, telles que les dépenses des visiteurs (en hébergement, achats et transports), des partenaires, des journées cantonales et des villes hôtes.

Toutes les informations ont été fournies par la Direction d'Expo.02 et ses divers partenaires. En l'absence de données effectives, il a fallu procéder à des estimations. L'IRER en a apprécié la pertinence de manière à aboutir à des résultats objectifs et neutres. Les données sur les dépenses des visiteurs hors des arteploges ont fait l'objet d'hypothèses prudentes. Seule une enquête approfondie aurait permis d'apprécier avec plus d'exactitude ce type de dépenses. Malheureusement, un sondage auprès des visiteurs n'a pas pu avoir lieu. Pour les mêmes motifs, les déplacements des visiteurs en transports individuels n'ont pas pu être estimés, faute d'informations et d'hypothèses pertinentes.

L'évaluation du revenu généré est faite selon la méthode du multiplicateur keynésien. Toute dépense effectuée dans une région représente une injection dans le circuit économique et est la source d'une augmentation de revenu. Si la dépense prend la forme d'un salaire, il y a immédiatement création d'un revenu équivalent au montant de la dépense dans l'économie de la région concernée. Si la dépense prend la forme d'une commande à une entreprise, il convient d'estimer la part qui reviendra aux entreprises régionales. Ainsi, on dit que le revenu primaire est la part de la dépense initiale qui revient sous forme de revenu à un habitant de la région. C'est aussi la part de la valeur ajoutée réalisée par les entreprises régionales. Les dépenses hors de la région constituent donc des fuites et n'ont pas d'effets sur le revenu régional.

Lorsque le revenu primaire est utilisé par les ménages pour acheter des biens ou services de consommation, l'économie bénéficie d'une nouvelle impulsion. Plus forte est la propension à consommer et plus faible est la propension à épargner, plus fort sera l'effet induit. A l'aide du revenu primaire et du multiplicateur des dépenses régionales, on peut calculer cet effet induit. Ainsi, en ajoutant au revenu primaire l'effet induit, on obtient le revenu total créé dans la région par la dépense initiale.

La création de revenu total va également avoir une incidence sur l'emploi. Effectivement, les entreprises n'ont pas pu honorer l'ensemble des commandes passées par Expo.02 sans engager du personnel supplémentaire. L'étude porte donc également sur l'estimation de l'équivalent-emploi généré par le revenu total.

Les retombées économiques d'une telle manifestation ne se limitent pas à une augmentation de revenu et, par voie de conséquence, d'emplois temporaires. Elles comprennent également des effets de long terme, plus durables, plus particulièrement sur les régions d'accueil. C'est pourquoi, ce rapport dresse également un bilan des domaines dans lesquels

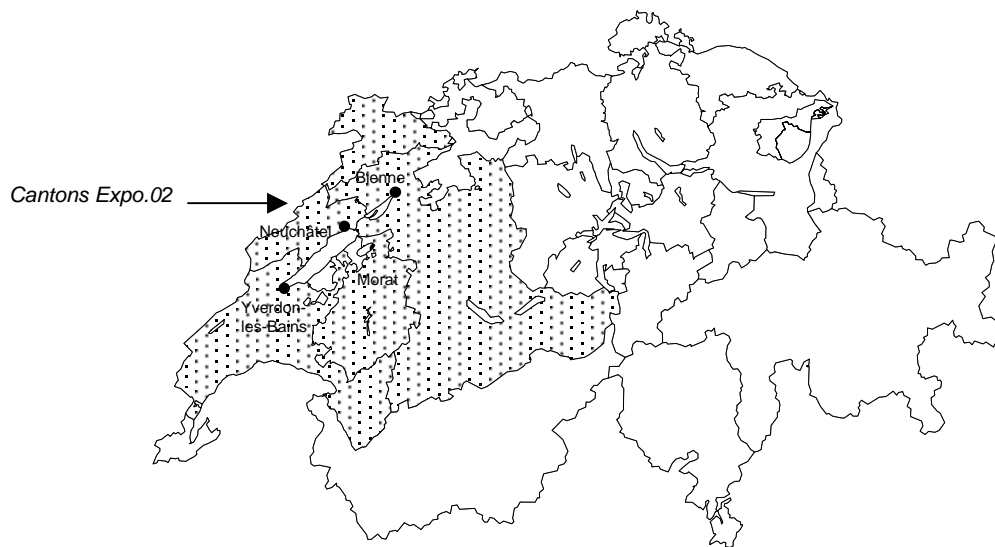


Expo.02 pourrait avoir un impact à plus long terme sur le développement des régions d'accueil. Le cas échéant, l'effet ne sera pas immédiat, mais dépendra des décisions et du comportement des agents régionaux.

## 1.2 La zone d'étude : Cantons Expo.02

La zone retenue pour l'analyse des retombées est celle que forment les cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud. La région des cantons Expo.02 comptait une population d'environ 2,048 millions d'habitants à fin décembre 2001.

FIGURE 1 : ZONE D'ETUDE : CANTONS EXPO.02 ET RESTE DE LA SUISSE



## 2. Expo.02 en chiffres

L'exposition nationale qui s'est tenue dans la région des Trois-Lacs du 15 mai au 20 octobre 2002 (159 jours d'ouverture) a nécessité de longues années de préparation et a mobilisé des milliers de personnes, d'entreprises et d'associations pour sa réalisation. Pour son organisation, la Direction Expo.02 a dépensé quelque 1,6 milliard de francs, qui ont été injectés dans l'économie suisse depuis 1997 et qui le seront encore jusqu'au milieu de l'année 2004.

### 2.1 Le personnel

De 1997 à 2004, 1574 personnes ont été et seront encore employées par Expo.02, dont 470 personnes du staff management et 1104 personnes occupées à l'exploitation. Sur la totalité des emplois, 1270 personnes résident dans les cantons Expo.02 (dont 368 du staff management) et 304 dans le reste de la Suisse. Ces chiffres (tab. 1 et 2) correspondent aux personnes directement engagées par Expo.02, c'est-à-dire sans les services annexes (sécurité, nettoyage...) qui, eux, dépendent des cantons et communes concernées.

Avec les services annexes, Expo.02 a occupé pendant une année 3300 emplois en équivalent plein temps, soit 2200 emplois-an pour les services annexes et 1100 emplois pour le staff management.

TABLEAU 1 : PERSONNES OCCUPEES PAR EXPO.02 SELON LE LIEU DE RESIDENCE

<i>Personnel</i>	Canton Expo.02	Reste de la Suisse	Total
Staff management	368	102	470
Exploitation	902	202	1'104
<b>TOTAL</b>	<b>1'270</b>	<b>304</b>	<b>1'574</b>

Source : Direction des finances Expo.02.

Le tableau 2 indique comment se répartit le nombre de personnes du staff management sur l'ensemble de la période d'organisation.

TABLEAU 2 : NOMBRE DE PERSONNES DU STAFF MANAGEMENT DE 1997 A 2004 (*moyenne annuelle*)

<i>Lieu de résidence du personnel</i>	1997-2001	2002	2003-2004
Cantons Expo.02	102	368	48
Reste de la Suisse	28	102	13
<b>TOTAL</b>	<b>130</b>	<b>470</b>	<b>61</b>

Source : Direction des finances Expo.02.

Avant la manifestation, soit depuis 1997, Expo.02 a occupé chaque année en moyenne 130 personnes. Durant la manifestation (ici pour toute l'année 2002), 470 personnes ont été employées pour en assurer le déroulement. Il restera 61 personnes pour la fin des travaux.

## 2.2 Les visiteurs

Au cours des cinq mois d'ouverture de la manifestation, Expo.02 a accueilli 4,2 millions de visiteurs, soit 10,3 millions de visites. 50,8% des visites proviennent des cantons Expo.02 (soit 5,2 millions de visites internes), 43,0% du reste de la Suisse (4,4 millions de visites externes) et 6,1% de l'étranger (630'000 visites de l'étranger).

TABLEAU 3 : VISITES A EXPO.02 SELON LA PROVENANCE DES VISITEURS

	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Etranger	Total
Visiteurs	1'220'000	2'530'000	450'000	4'200'000
<b>Visites</b>	<b>5'231'519</b>	<b>4'427'500</b>	<b>630'000</b>	<b>10'289'019</b>

Source : Direction Marketing Expo.02.

## 2.3 Les nuitées

Plus de 500'000 nuitées ont été enregistrées par les hôteliers des cantons Expo.02, dont 256'839 nuitées dans l'hôtellerie (50,4%) et 252'299 dans la parahôtellerie (49,6%). Près de 51'000 nuitées correspondent à des visiteurs provenant de l'étranger.

TABLEAU 4 : NUITÉES DES VISITEURS D'EXPO.02

	Hôtellerie	Parahôtellerie	Total
Cantons Expo.02	256'839	252'299	<b>509'138</b>

Source : Direction Marketing Expo.02.

## 2.4 Les types de dépenses

Pour bien mettre en évidence les retombées effectives de l'exposition nationale, il convient de déterminer les différents flux économiques, leur provenance et leur destination. C'est la raison pour laquelle les types de dépenses suivantes ont été prises en considération :

- š les dépenses d'organisation
- š les dépenses des visiteurs
- š les dépenses des cantons pour les journées cantonales
- š les dépenses des partenaires
- š les dépenses des villes hôtes.

### 2.4.1 Les dépenses d'organisation

#### a) Evolution 1997-2004

Depuis le début de la mise sur pied de la manifestation jusqu'au démontage et à la remise en état des lieux, 1,6 milliard aura été nécessaire au bon déroulement d'Expo.02. Ce montant se répartit sur une période allant de 1997 à 2004. Les dépenses effectives représentent ainsi un montant annuel moyen de 230 millions de francs. 738,0 millions ont été dépensés avant l'ouverture, 663,9 millions pendant et 201,4 millions seront nécessaires au démontage et aux paiements des dernières factures.

TABLEAU 5 : DEPENSES D'ORGANISATION D'EXPO.02 (en millions de francs)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003-2004
Canton Expo.02	0.8	23.6	61.1	97.9	170.3	323.0	72.7
Reste de la Suisse	1.5	28.1	72.3	68.9	180.1	295.4	119.5
Etranger	0.0	3.4	14.9	4.8	10.2	45.5	9.2
<b>Total</b>	<b>2.4</b>	<b>55.2</b>	<b>148.3</b>	<b>171.5</b>	<b>360.6</b>	<b>663.9</b>	<b>201.4</b>

Source : Direction des Finances Expo.02.  
Différences dues aux arrondis.

b) Répartition géographique des dépenses en Suisse

Si l'on tient compte de leur premier point de chute, les dépenses, à savoir les salaires versés au personnel d'Expo.02 et les commandes passées aux entreprises, se répartissent de la manière suivante entre les cantons (tab. 6).

TABLEAU 6 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES DEPENSES D'ORGANISATION D'EXPO.02 EN SUISSE (en milliers de francs)

Cantons	1997-2001	2002	2003-2004	Total
<b>VD</b>	<b>186'368</b>	<b>226'180</b>	<b>34'255</b>	<b>446'803</b>
<b>BE</b>	<b>114'120</b>	<b>106'013</b>	<b>33'974</b>	<b>254'107</b>
ZH	72'388	61'062	25'440	158'890
TG	85'199	40'662	20'002	145'863
BS	77'959	28'256	29'150	135'365
SG	66'937	45'926	20'402	133'265
<b>NE</b>	<b>47'796</b>	<b>43'051</b>	<b>15'889</b>	<b>106'736</b>
AG	13'538	9'855	2'226	25'619
GE	11'721	9'277	1'879	22'877
<b>FR</b>	<b>5'287</b>	<b>12'255</b>	<b>2'513</b>	<b>20'055</b>
SO	3'293	11'006	2'167	16'466
ZG	6'598	5'734	1'026	13'358
TI	6'312	2'907	979	10'198
LU	3'344	5'257	256	8'857
BL	1'593	5'445	1'443	8'481
GR	487	1'173	40	1'700
SZ	32	1'272		1'304
SH	534	641	98	1'273
<b>JU</b>	<b>173</b>	<b>739</b>	<b>66</b>	<b>978</b>
VS	78	872		950
NW	294	449	206	949
OW	548	178	105	831
AR	39	189	20	248
UR	38	36	5	79
GL	5	16	1	22
AI		5	8	13
<b>Total</b>	<b>704'681</b>	<b>618'456</b>	<b>192'150</b>	<b>1'515'287</b>

Les cantons Expo.02 ont bénéficié dans une large mesure des commandes passées à leurs entreprises par la Direction de la manifestation. Plus particulièrement, le canton de Vaud a reçu presque 30% des dépenses d'organisation et des salaires versés à du personnel résidant dans le canton. Les autres cantons, comme Zurich, Thurgovie, St-Gall et Bâle ont également été les bénéficiaires des dépenses d'organisation. Neuchâtel, par rapport à sa taille, a également reçu un nombre important de commandes et de salaires versés à du personnel résidant.

### c) Salaires du personnel et commandes passées aux entreprises

La part la plus importante des dépenses liées à la tenue de la manifestation concerne les dépenses d'organisation. Celles-ci émanent des comptes gérés par la Direction d'Expo.02 et représentent plus de 80,7% de l'ensemble des montants dépensés dans le cadre de la manifestation, y compris les dépenses des visiteurs, des journées cantonales, des partenaires et des villes hôtes.

Si l'on examine la distribution géographique des dépenses, 828,7 millions de francs ont été injectés dans les cantons Expo.02 (51,7%) et 686,6 millions dans le reste de la Suisse (42,8%). La part directement dépensée à l'étranger est de 88,0 millions (5,5%).

TABLEAU 7 : DEPENSES D'ORGANISATION D'EXPO.02 (en millions de francs)

Dépenses d'organisation	Total	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Etranger
Construction	447.2	231.2	191.5	24.5
Arteplages du Jura	10.9	5.6	4.7	0.6
Exploitation	209.7	108.4	89.8	11.5
Expositions	309.2	159.8	132.4	17.0
Events	129.3	66.8	55.4	7.1
Dépenses communes	431.3	256.9	147.1	27.3
TVA	65.7		65.7	
<b>Total</b>	<b>1'603.3</b>	<b>828.7</b>	<b>686.6</b>	<b>88.0</b>

Source : Direction des Finances Expo.02.

Sur les 828,7 millions de dépenses effectuées dans les cantons Expo.02, 143,0 millions sont destinés aux salaires des employés résidant dans ces cantons et 685,7 millions constituent des commandes passées aux fournisseurs régionaux. Le « reste de la Suisse » est le destinataire de 686,6 millions répartis en 42,0 millions de salaires et 644,6 millions de commandes à diverses entreprises.

#### 2.4.2 Les dépenses des visiteurs

Il s'agit de prendre en considération l'ensemble des dépenses qui n'ont pas servi à financer le budget de fonctionnement d'Expo.02. En effet, les entrées, les frais de parking et les recettes liées aux déplacements en bateau sont déjà comptabilisées puisqu'on cherche à mesurer les retombées par les dépenses. Tenir compte des recettes d'Expo.02 conduirait à une double comptabilisation.

Pour estimer les dépenses des visiteurs, il convient de connaître la provenance des visiteurs et le lieu de la dépense. Ainsi, sont considérées les dépenses hors des arteplages et les dépenses sur les arteplages. Les dépenses sur les arteplages comprennent les achats auprès des différents exploitants (restaurateurs, commerçants et forains). Quant aux dépenses hors des arteplages, elles sont de trois types :

- § les petits achats dans la zone proche des arteplages
- § les frais d'hébergement
- § les frais de transports collectifs.

Toutes les dépenses des visiteurs ne sont pas prises en considération dans le calcul des retombées économiques. En effet, certaines dépenses se substituent à d'autres. Si l'on considère les effets pour les cantons Expo.02, les dépenses des visiteurs extérieurs (reste de la Suisse et étranger) représentent une injection supplémentaire dans l'économie

régionale. En revanche, les mêmes dépenses constituent un manque à gagner (fuite) dans la zone « reste de la Suisse ». Pour apprécier correctement les effets des dépenses des visiteurs, il faut donc tenir compte de ces phénomènes de substitution. Par ailleurs, on a également pris en compte le fait qu'un certain nombre de visiteurs ont renoncé à se rendre à l'étranger pour visiter Expo.02. De ce fait, ils ont contribué à injecter un revenu additionnel dans la région.

a) *Les petits achats hors des arteploges*

Les dépenses des visiteurs ont été estimées à partir du nombre de visites. On a admis que lors de chaque visite, 3 francs sont dépensés hors des arteploges pour des petits achats.

↓# Dépenses des visiteurs internes

Les dépenses des résidents des cantons Expo.02 (visiteurs internes) qui font des achats hors des arteploges lors de leur venue à l'exposition ne correspondent pas entièrement à des dépenses additionnelles. En effet, ces habitants auraient peut-être fait d'autres dépenses à l'intérieur de la région, indépendamment de la tenue de la manifestation. Par contre, s'il s'agit de dépenses supplémentaires (non prévues ou financées par leur épargne) ou de dépenses qui auraient été faites lors d'un séjour à l'étranger, alors elles doivent être intégrées dans le calcul des retombées. Les 5,2 millions de visites internes correspondent à une dépense en petits achats (3.- par personne) de 15,7 millions de francs. On a estimé que 20% de cette somme est liée à la manifestation et que le quart des 80% restant aurait été dépensé lors d'un séjour à l'étranger auquel on a renoncé. Ainsi, la dépense additionnelle en petits achats est de 40% du total de 15,7 millions.

TABLEAU 8 : DEPENSES POUR LES PETITS ACHATS DES VISITEURS INTERNES DANS LES CANTONS EXPO.02 (en millions de francs)

	Visites totales	Dépenses	Dépenses additionnelles dans les cantons Expo.02
Visites internes	5'231'519	15.7	<b>6.3</b>

Source : Direction Marketing Expo.02 et IRER.

↓# Dépenses des visiteurs externes

Pour les cantons Expo.02, les dépenses des visiteurs externes (reste de la Suisse et étranger) correspondent à une nouvelle création de revenu. Par contre, pour l'économie du reste de la Suisse, il y a une fuite de revenu. En effet, sans la manifestation, ces visiteurs auraient dépensé ces montants dans le « reste de la Suisse ». C'est pourquoi, il faudra ajuster le revenu créé dans le reste de la Suisse (cf. 4.1.2).

TABLEAU 9 : DEPENSES POUR LES PETITS ACHATS DES VISITEURS EXTERNES DANS LES CANTONS EXPO.02

	Valeur absolue	En millions de francs
	Visites totales	Dépenses dans les cantons Expo.02
Visites externes		
- reste de la Suisse	4'427'500	13.3
- étranger	630'000	1.9
Total	5'057'500	<b>15.2</b>

Source : Direction Marketing Expo.02 et IRER

b) *Les dépenses sur les arteploges*

Elles concernent toutes les dépenses effectuées dans les commerces (merchandising), restaurants et attractions foraines (funpark) des arteploges.

TABLEAU 10 : DEPENSES DES VISITEURS SUR LES ARTEPLAGES (*en millions de francs*)

<i>Types de dépenses</i>	Dépenses sur les arteploges
Merchandising	18.3
Restauration	96.1
Funpark	9.4
<b>Total</b>	<b>123.8</b>

Source : Direction des Finances Expo.02.

Les dépenses sur les arteploges se montent à 123,8 millions de francs, dont 50,3 millions provenant des visiteurs du reste de la Suisse. Comme pour les petits achats, il faudra procéder à un ajustement (cf. 4.1.2).

c) *Les dépenses pour l'hébergement*

Toutes les dépenses des visiteurs dans les hôtels ou dans les hébergements de groupes concernent la zone d'Expo.02. Les prix moyens appliqués sont de 140.- par nuitée pour l'hôtellerie et 24.- pour la parahôtellerie<sup>1</sup>. Ainsi les dépenses en hébergement se montent à 42,1 millions de francs.

TABLEAU 11 : DEPENSES DES VISITEURS POUR L'HEBERGEMENT (*en millions de francs*)

<i>Type d'hébergement</i>	Nuitées	Dépenses sur les arteploges
Hôtellerie	256'839	36.0
Parahôtellerie	252'299	6.1
<b>Total</b>	<b>509'138</b>	<b>42.1</b>

d) *Les dépenses en transports collectifs*

Les dépenses additionnelles des visiteurs internes et externes (sans l'étranger) pour se rendre sur le site d'Expo.02 au moyen de transports collectifs (route et rail) sont estimées à 30,7 millions de francs.

TABLEAU 12 : DEPENSES DES VISITEURS POUR LES TRANSPORTS (*en millions de francs*)

Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Total
7.4	23.3	<b>30.7</b>

Source : Direction Expo.02, voyageurs et IRER.

Il n'est pas possible de faire une distinction entre les visiteurs internes et externes en ce qui concerne les dépenses dans la région d'accueil de la manifestation. La seule information connue est que l'ensemble des voyageurs se rendant à Expo.02 ont dépensé 7,4 millions de

<sup>1</sup> Source : OFS, Neuchâtel, 2002.

francs dans les cantons Expo.02. Pour le reste de la Suisse, les visiteurs ont voyagé pour une somme de 23,3 millions de francs. Au total, les dépenses en transports collectifs représentent un montant de 30,7 millions.

e) *Dépenses totales des visiteurs : récapitulation*

Les dépenses des visiteurs concernant les petits achats sur et hors des arteploges, l'hébergement et les transports s'élèvent à 218,1 millions, dont 194,8 millions de francs directement dépensés dans les cantons Expo.02.

TABLEAU 13 : DEPENSES TOTALES DES VISITEURS (en millions de francs)

Types de dépenses	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Total
Petits achats hors des arteploges	21.5		21.5
Dépenses sur les arteploges	123.8		123.8
Hébergement	42.1		42.1
Transports collectifs	7.4	23.3	30.7
<b>TOTAL</b>	<b>194.8</b>	<b>23.3</b>	<b>218.1</b>

D'autres injections financières s'ajoutent aux dépenses d'organisation et à celles des visiteurs. En effet, la manifestation a suscité de l'intérêt auprès d'entreprises, d'associations ou autres intéressés à s'associer à l'exposition nationale et à financer tout ou partie de certains projets. Ainsi, pour mesurer l'ensemble des retombées, il convient de tenir compte de ces injections complémentaires. On a retenu les dépenses des cantons pour les journées cantonales, les dépenses des partenaires et celles des villes hôtes.

### 2.4.3 Les dépenses des cantons pour leur journée cantonale

Chaque canton suisse a consacré une journée de présentation et d'animation sur les arteploges. Comme il s'agit de crédits extraordinaires, ces dépenses sont additionnelles. Ainsi, les cantons suisses ont dépensé un montant de 19,1 millions de francs pour les journées cantonales.

TABLEAU 14 : DEPENSES DES CANTONS POUR LES JOURNEES CANTONALES (en millions de francs)

Provenance des dépenses	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Total
Cantons Expo.02	6.3	0.3	6.6
Autres cantons	1.2	11.3	12.5
<b>Total</b>	<b>7.5</b>	<b>11.6</b>	<b>19.1</b>

Source : Direction Marketing Expo.02.

### 2.4.4 Les dépenses des partenaires

Les partenaires sont les différents sponsors qui ont soutenu l'exposition nationale. Ils ont organisé dans le cadre des expositions ou d'autres activités des manifestations, des animations ou des activités promotionnelles, voire des infrastructures hors budget Expo.02 nécessaires à leurs activités. Les montants investis par les partenaires s'élèvent à 114,7 millions, soit 29,0 millions dans la zone d'étude et 85,7 millions dans le reste de la Suisse.



TABLEAU 15 : DEPENSES DES PARTENAIRES (en millions de francs)

Lieu de résidence des partenaires	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Total
Cantons Expo.02	16.6	18.2	34.8
Autres cantons	12.4	67.5	79.9
<b>Total</b>	<b>29.0</b>	<b>85.7</b>	<b>114.7</b>

Source : Direction Expo.02 et IRER.

#### 2.4.5 Les dépenses des villes hôtes

Les villes de Bienne, Neuchâtel, Morat et Yverdon-les-Bains ont dû réaliser un certain nombre d'investissements pour accueillir la manifestation. Elles ont également mis sur pied des activités spécifiques pour Expo.02. Pour cela, elles ont engagé du personnel supplémentaire et débloqué des crédits extraordinaires. Mais dans l'estimation, seules les dépenses en infrastructures sont prises en compte, les autres dépenses n'entrant pas dans cette évaluation car toutes les villes n'ont pas encore pu les estimer.

TABLEAU 16 : DEPENSES DES VILLES HOTES (en millions de francs)

Dépenses	Cantons Expo.02
<b>Villes hôtes</b>	<b>31.2</b>

Source : Villes de Neuchâtel, Bienne, Yverdon-les-Bains et Morat.

Ainsi, les villes ont dépensé ensemble la somme de 31,2 millions pour l'amélioration ou la création de nouvelles infrastructures.

#### 2.4.6 Dépenses totales : récapitulation

Au total, l'ensemble des dépenses d'Expo.02 s'élèvent à 1,99 milliard de francs, dont 1,1 milliard dans les cantons Expo.02 et 0,8 milliard dans le reste de la Suisse. Le solde de 88,0 millions est directement dépensé à l'étranger.

TABLEAU 17 : REPARTITION DES DEPENSES SELON LE LIEU DE PASSATION DES COMMANDES (en millions de francs)

Dépenses	Total	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Etranger
Organisation	1'603.3	828.7	686.6	88.0
Visiteurs	218.1	194.8	23.3	
Journées cantonales	19.1	7.5	11.6	
Partenaires	114.7	29.0	85.7	
Villes hôtes	31.2	31.2		
<b>Total</b>	<b>1'986.4</b>	<b>1'091.2</b>	<b>807.2</b>	<b>88.0</b>

### 3. Création de revenu total : méthode

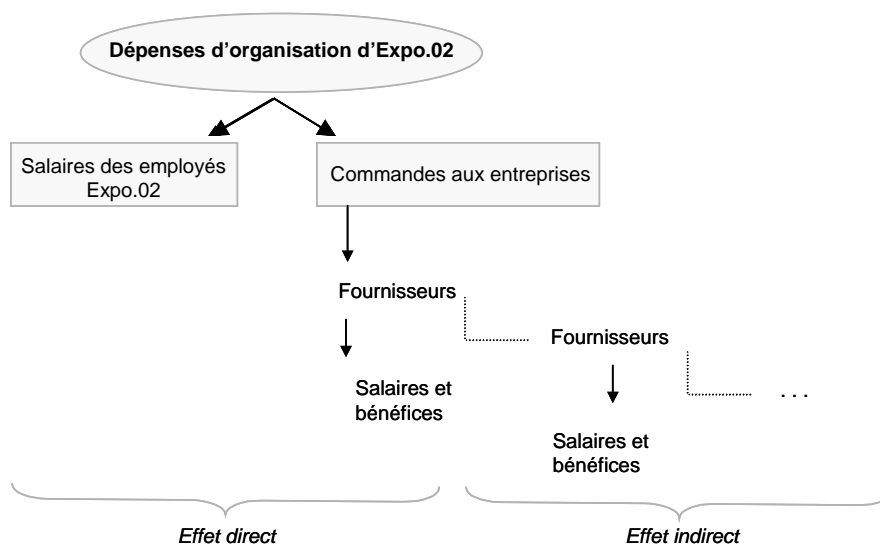
#### 3.1 Buts et principes

L'étude d'impact a pour but de mesurer la création de revenu dans les cantons qui ont accueilli l'exposition nationale (Neuchâtel, Berne, Vaud, Fribourg et Jura) ainsi que dans le reste de la Suisse. Elle repose sur les concepts de circuits économiques et de multiplicateurs. En l'occurrence, il s'agit d'estimer le revenu additionnel généré par la tenue de l'Expo.02 et de mesurer les fuites à l'étranger.

Une manifestation d'importance influence non seulement l'économie de la région dans laquelle elle est organisée mais aussi celle du territoire national. L'estimation des retombées d'Expo.02 se fait à l'aide de deux grandeurs : le revenu et l'emploi. Dans un premier temps, il s'agit d'estimer le revenu créé par l'ensemble des dépenses liées à la manifestation. Une fois le revenu créé connu, il s'agit de le traduire en équivalent-emplois.

La méthode permet de mesurer l'impact d'une dépense sur le revenu de la région et du reste de la Suisse. Toute dépense a pour contrepartie le revenu d'un agent économique, qui peut être un ménage ou une entreprise. Ainsi, les salaires versés directement par Expo.02 et les commandes passées aux divers fournisseurs aboutissent finalement aux ménages – sous forme de salaires – et aux entreprises – sous forme de profit. Chaque dépense provoque une cascade de dépenses secondaires, et finalement, est la source d'une augmentation de revenu. Ainsi, la dépense initiale modifie le revenu des ménages au travers des rétributions versées par Expo.02 à ses employés et aux entreprises qui ont reçu les commandes d'Expo.02. Ce revenu supplémentaire est appelé *effet direct*. De même les fournisseurs vont s'approvisionner en achats de biens et services. Ceux-ci augmentent le chiffre d'affaires de leurs propres fournisseurs qui versent à leur tour des salaires à leurs employés. Ce revenu supplémentaire lié au premier point de chute est appelé *effet indirect* (cf. fig. 1). Dans les achats de biens et services, il ne faut considérer que la part qui constitue une valeur ajoutée pour l'entreprise. En effet, ils ne représentent pas un revenu pour l'entreprise, car la valeur ajoutée est créée à un stade de production ultérieur. Cette part est estimée selon la branche d'activité sur la base d'enquêtes de l'IRER et sur des données de l'OFS<sup>2</sup>.

FIGURE 2 : EFFETS DIRECT ET INDIRECT DES RETOMBÉES PRINCIPALES

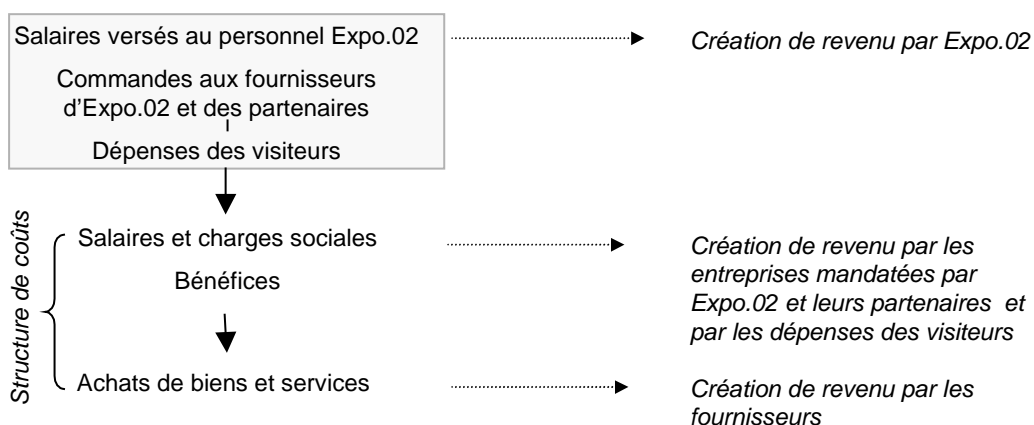


<sup>2</sup> OFS, Comptes de production, données électroniques, Neuchâtel 2002.

L'analyse de l'impact économique consiste d'abord à déterminer le premier point de chute de chaque dépense, à savoir le lieu où la commande a été passée et à déterminer la part de la dépense qui est destinée aux ménages et aux entreprises. Pour ce faire, il s'agit de connaître la structure des coûts des entreprises des diverses branches d'activité. Les commandes passées aux entreprises se répartissent dans les trois catégories suivantes :

- § Salaires et charges sociales versés par les entreprises à leur personnel.
- § Frais généraux et marge, qui comprennent les frais financiers, la TVA, les profits et les risques, ainsi qu'une part des salaires. Une partie de ces coûts correspondent à des salaires et une autre à l'achat de biens et services.
- § Achats de biens et services qui incluent les matières premières, la sous-traitance, les équipements et leurs amortissements. Une partie des marchandises est importée, elle représente donc une fuite pour l'économie régionale et nationale.

FIGURE 3 : CREATION DE REVENU PAR LES DIFFERENTS TYPES DE DEPENSES



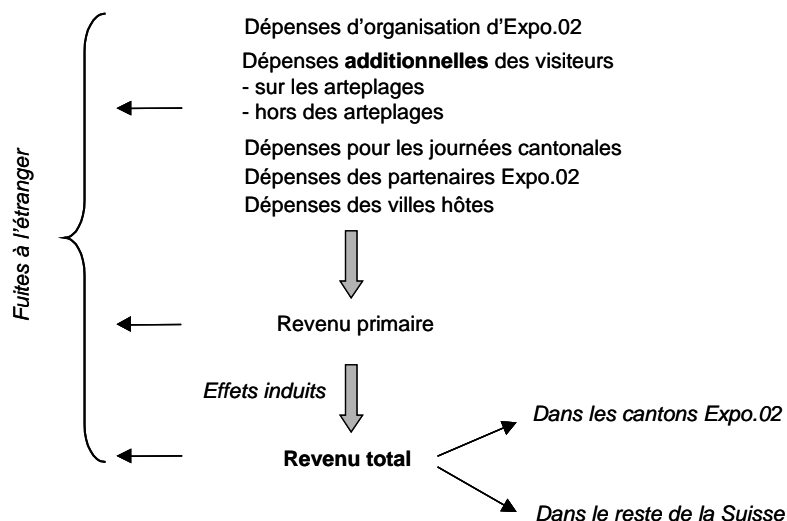
### 3.2 De la dépense au revenu total

La somme des effets direct et indirect forme le revenu primaire (ou la valeur ajoutée). On dit que le revenu primaire est la part de la *dépense initiale* qui revient sous forme de revenu à un habitant de la zone d'étude. C'est aussi la part de la valeur ajoutée réalisée par les entreprises régionales. Ainsi, plus les commandes passées aux entreprises régionales sont élevées, plus le revenu régional augmente. Toutefois, toutes les dépenses ne peuvent être réalisées dans la région, en raison des spécificités des travaux à réaliser et de l'ouverture des marchés. Les dépenses hors de la région constituent donc des fuites pour l'économie des cantons Expo.02, ainsi que pour le reste de la Suisse si elles aboutissent à l'étranger.

Mais le processus ne s'arrête pas là. En effet, le revenu primaire est à son tour dépensé par les ménages et les entreprises dans la région ou dans le reste de la Suisse. Les employés des entreprises qui ont reçu les commandes dépensent à leur tour une partie de leur salaire pour acheter divers biens de consommation auprès de commerces. On assiste ainsi à une succession de dépenses qui modifient le revenu des ménages (effet induit). La somme des effets direct, indirect et induit représente le *revenu total*. Pour apprécier l'effet induit, il convient d'appliquer à la première vague de dépenses (le revenu primaire) le multiplicateur

des ménages<sup>3</sup> pour obtenir le revenu total. Les multiplicateurs des cantons qui accueillent la manifestation et de la Suisse ont été calculés à partir des propensions marginales à importer et à consommer de la Suisse en 2001<sup>4</sup>. La figure ci-dessous indique les différentes étapes qui permettent d'aboutir au revenu total.

FIGURE 4 : ETAPES DE LA CREATION DE REVENU TOTAL



$$^3 K_m | \frac{I}{14(14\sigma)(14t)c}$$

où  $c$  = propension marginale à consommer;  
 $\sigma$  = part importée de la propension marginale à consommer;  
 $t$  = taux marginal d'imposition au sens large.

$c = 0.932$  (moyenne 96-02) pour les cantons Expo.02 et la Suisse.

$\sigma = 0.591$  pour les cantons Expo.02 et 0.471 pour la Suisse.

$t = 0.1329$  pour les cantons Expo.02 et 0.1730 pour la Suisse.

$$K_{\text{cantons Expo.02}} = 1.36$$

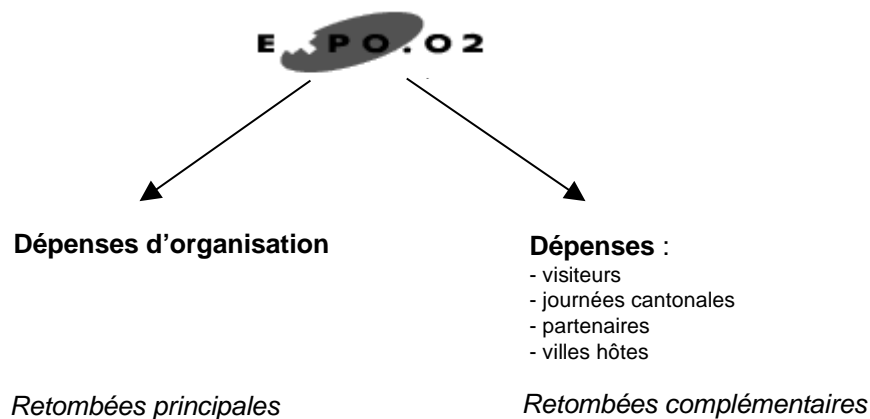
$$K_{\text{Suisse}} = 1.51$$

<sup>4</sup> Données sur la propension marginale à importer établies par Aurélio Mattei, HEC, Université de Lausanne.

## 4. Retombées économiques d'Expo.02

On distingue dans l'étude d'impact les retombées économiques principales et complémentaires. Les retombées principales correspondent au revenu créé par les dépenses d'organisation, alors que les retombées complémentaires concernent les dépenses des visiteurs, des journées cantonales, des partenaires et des villes hôtes.

FIGURE 5 : RETOMBÉES PRINCIPALES ET COMPLÉMENTAIRES



### 4.1 Création de revenu primaire par type de dépenses

L'analyse de l'impact économique considère deux étapes. La première consiste à déterminer le point de chute de la dépense (région ou hors région) et la seconde à savoir si le paiement est destiné à un ménage ou à une entreprise. Pour les entreprises, il faut estimer la part de valeur ajoutée qui est créée dans la zone d'étude et celle dans le reste de la Suisse. Ainsi, le revenu primaire correspond à la somme des effets direct (création immédiate de revenu par le versement des salaires) et indirect (achats de biens et services).

Faute d'informations officielles sur la structure des coûts des entreprises (salaires, achats de biens et services, frais généraux et marges) selon leur domaine d'activité, les structures des coûts utilisées relèvent d'enquêtes réalisées par l'IRER dans des travaux précédents. Concernant la part de valeur ajoutée créée dans la zone d'étude et dans le reste de la Suisse, elle provient d'estimations établies à partir des données de l'OFS sur les comptes de production.

#### 4.1.1 Retombées principales : les dépenses d'organisation

Sur les 1,51 milliard dépensé en Suisse (le solde de 88,0 millions représente des fuites) dans le cadre des dépenses d'organisation, 62,3% représentent des salaires, soit 185,0 millions pour le personnel d'Expo.02 et 754,4 pour ceux qui sont versés au personnel des entreprises qui ont reçu les commandes.

TABLEAU 18 : REPARTITION DES DEPENSES SELON LA STRUCTURE DES COUTS EN SUISSE  
(en millions de francs)

Dépenses d'organisation	Salaires, charges sociales	Achats de biens et services	Frais généraux et marge	TVA	Total
Construction	232.5	126.8	63.4		422.7
Arteplages du Jura	3.1	4.9	2.3		10.3
Exploitation	125.6	65.4	7.3		198.3
Expositions	190.0	29.2	73.1		292.3
Events	79.4	12.2	30.5		122.1
Dépenses communes	308.8	27.2	68.0		404.0
TVA				65.7	65.7
<b>Total</b>	<b>939.4</b>	<b>265.7</b>	<b>244.6</b>	<b>65.7</b>	<b>1515.4</b>

a) *Effet direct créé dans les cantons Expo.02*

L'effet direct représente la valeur ajoutée créée lors du premier point de chute des dépenses. A ce stade, les fuites sont celles des salariés qui habitent en dehors de la région. On a admis que celles-ci sont compensées par celles des résidents travaillant en dehors de la région. Cette hypothèse est retenue pour l'estimation de l'effet direct de l'ensemble des dépenses.

Dans les frais généraux et marge, seuls 75% constituent de la valeur ajoutée, le solde étant de la consommation intermédiaire.

TABLEAU 19 : EFFET DIRECT DANS LES CANTONS EXPO.02 (en millions de francs)

Dépenses d'organisation	Salaires Expo.02	Salaires versés par les entreprises	Frais généraux et marge	Effet direct
Construction		127.1	26.0	153.1
Arteplages du Jura		1.7	0.9	2.6
Exploitation	43.0	32.7	2.5	78.2
Expositions		103.9	30.0	133.9
Events		43.4	12.5	55.9
Dépenses communes	100.0	102.0	29.4	231.4
<b>Total</b>	<b>143.0</b>	<b>410.8</b>	<b>101.3</b>	<b>655.1</b>

Sur les 828,7 millions (tab. 7) injectés dans l'économie des cantons Expo.02, l'effet direct représente une somme de 655,1 millions de francs (79,1%).

b) *Effet indirect créé dans les cantons Expo.02*

Pour honorer leurs commandes, les entreprises doivent acquérir des biens et des services intermédiaires. Il s'agit de dépenses en machines, matériel et de la sous-traitance. L'effet indirect correspond à la valeur ajoutée découlant de ces commandes. Pour obtenir la valeur ajoutée, on a tenu compte d'informations provenant d'enquêtes de l'IRER et des données de l'OFS pour certaines activités. Pour la région, les taux utilisés sont compris entre 27% et 54%. Dans les frais généraux et marge, seuls 25% sont utilisés pour l'achat de marchandises ou de services.

TABLEAU 20 : EFFET INDIRECT DANS LES CANTONS EXPO.02 (en millions de francs)

Dépenses d'organisation	Achats de biens et services, frais généraux et marge	Taux de valeur ajoutée	Effet indirect
Construction	78.0	0.39	30.6
Arteplages du Jura	3.0	0.27	0.8
Exploitation	30.3	0.42	12.6
Expositions	26.0	0.30	7.6
Events	10.9	0.33	3.6
Dépenses communes	25.5	0.54	13.7
TVA, frais financiers	0		0
<b>Total*</b>	<b>173.7</b>		<b>68.9</b>

\*Différences dues aux arrondis.

L'effet indirect calculé sur les achats de biens et services se monte à 68,9 millions dans les cantons Expo.02.

c) *Revenu primaire créé dans les cantons Expo.02*

En additionnant les effets direct et indirect, on obtient le revenu primaire, soit la valeur ajoutée créée dans la région. Ainsi, les dépenses d'organisation effectuées dans le cadre de la construction, de l'exploitation et du démontage de la manifestation ont permis de créer un revenu primaire de 724,0 millions de francs dans la région formée par les cantons qui accueillent l'exposition nationale. Les fuites dans le reste de la Suisse et à l'étranger, soit les achats effectués directement par Expo.02 ou indirectement par les fournisseurs, représentent un montant de 104,7 millions de francs.

TABLEAU 21 : REVENU PRIMAIRE DES DEPENSES D'ORGANISATION DANS LES CANTONS EXPO.02 (en millions de francs)

Dépenses d'organisation	Dépenses d'organisation	Revenu primaire	Fuites
Construction	231.2	183.7	47.5
Arteplages du Jura	5.6	3.4	2.2
Exploitation	108.4	90.8	17.6
Expositions	159.8	141.5	18.3
Events	66.8	59.5	7.3
Dépenses communes	256.9	245.1	11.8
<b>Total</b>	<b>828.7</b>	<b>724.0</b>	<b>104.7</b>

d) *Revenu primaire créé dans le reste de la Suisse*

Pour estimer les effets direct et indirect dans le reste de la Suisse, la même démarche est utilisée. Seuls les taux de valeur ajoutée sont plus élevés. Ces derniers sont compris entre 34% et 67%.

Ainsi le revenu primaire est de 653,5 millions de francs, compte tenu également des achats de biens et services des entreprises régionales dans le reste de la Suisse.

TABLEAU 22 : REVENU PRIMAIRE DES DEPENSES D'ORGANISATION DANS LE RESTE DE LA SUISSE  
(en millions de francs)

Dépenses d'organisation	Dépenses d'organisation	Revenu primaire	Fuites
Construction	191.5	178.2	13.3
Arteplages du Jura	4.7	3.7	1.0
Exploitation	89.8	79.0	10.8
Expositions	132.4	127.1	5.3
Events	55.4	53.3	2.1
Dépenses communes	147.1	146.5	0.6
TVA	65.7	65.7	0
<b>Total</b>	<b>686.6</b>	<b>653.5</b>	<b>33.1</b>

e) *Revenu primaire créé en Suisse*

Sur les 1,6 milliard de dépenses d'organisation, 724,0 millions profitent à l'économie des cantons Expo.02 et 653,5 millions à celle du reste de la Suisse, soit au total 1,38 milliard. La différence entre la dépense initiale et le revenu primaire représente des fuites à l'étranger (88,0 millions de commandes passées directement à l'étranger par Expo.02 et 137,8 millions par les entreprises).

TABLEAU 23 : REVENU PRIMAIRE DES DEPENSES D'ORGANISATION (en millions de francs)

Dépenses d'organisation	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Fuites
Construction	183.7	178.2	60.8
Arteplages du Jura	3.4	3.7	3.2
Exploitation	90.8	79.0	28.4
Expositions	141.5	127.1	23.6
Events	59.5	53.3	9.4
Dépenses communes	245.1	146.5	12.4
TVA	0	65.7	0
<b>Total</b>	<b>724.0</b>	<b>653.5</b>	<b>137.8</b>

#### 4.1.2 Retombées complémentaires

a) *Les dépenses des visiteurs*

Le revenu primaire des dépenses provenant des visites additionnelles (visiteurs internes et externes) sur les arteplages est de 56,4 millions pour les cantons Expo.02 et de 16,3 millions, compte tenu de l'effet de substitution, pour le reste du pays. A cela, il convient d'ajouter les dépenses en hébergement, transports et en petits achats qui se montent à 52,9 millions pour la région étudiée et à 15,6 millions pour le reste de la Suisse.



TABLEAU 24 : REVENU PRIMAIRE DES DEPENSES DES VISITEURS (*en millions de francs*)

<i>Sur les arteploges</i>	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	<i>Fuites à l'étranger</i>
Merchandising	4.4	10.1	3.8
Restauration	49.1	33.2	13.8
Funparks	2.9	3.7	2.8
- <i>part des dépenses des visiteurs externes</i>		-30.7	
<b>Total</b>	<b>56.4</b>	<b>16.3</b>	<b>20.4</b>

<i>Hors des arteploges</i>	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	<i>Fuites à l'étranger</i>
Hébergement	33.4	3.6	5.1
Transports	4.6	16.3	9.8
Petits achats	14.9	2.6	4.0
- <i>part de visiteurs externes sur les achats</i>		-6.9	
<b>Total</b>	<b>52.9</b>	<b>15.6</b>	<b>18.9</b>

<b>Revenu primaire</b>	<b>109.3</b>	<b>31.9</b>
------------------------	--------------	-------------

Comme mentionné précédemment (cf. 2.4.2), une partie des dépenses des visiteurs externes (reste de la Suisse) ont constitué des fuites dans la région de provenance. Pour corriger cet effet de substitution, il convient de déduire dans le reste de la Suisse une partie du revenu primaire créé dans les cantons Expo.02 par les visiteurs externes. Cette somme s'élève à 30,7 millions pour les dépenses sur les arteploges et à 6,9 millions pour les dépenses hors des arteploges.

Le revenu primaire des dépenses des visiteurs est de 109,3 millions de francs dans les cantons Expo.02 et de 31,9 millions dans le reste de la Suisse, compte tenu des effets de substitution entre les deux régions.

*b) Dépenses des cantons pour leur journée cantonale*

Le revenu primaire généré par les dépenses des cantons Expo.02 pour les journées cantonales est de 4,8 millions de francs pour leur propre économie et de 0,9 million pour le reste de la Suisse. En raison des travaux préparatoires, les cantons du reste de la Suisse ont permis par leurs dépenses de créer un revenu primaire plus important dans leur région que dans les cantons Expo.02 (8,8 millions).

TABLEAU 25 : REVENU PRIMAIRE DES DEPENSES DES CANTONS POUR LES JOURNEES CANTONALES (*en millions de francs*)

<i>Provenance des dépenses</i>	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	<i>Fuites à l'étranger</i>
Cantons Expo.02	4.8	0.9	0.9
Autres cantons	0.9	8.8	2.8
<b>Total</b>	<b>5.7</b>	<b>9.7</b>	<b>3.7</b>

*c) Dépenses des partenaires*

Le revenu primaire créé dans les cantons Expo.02 par les dépenses des partenaires des cantons Expo.02 est de 12,5 millions et de 15,7 millions dans le reste de la Suisse. Au total, la valeur ajoutée (revenu primaire) s'élève à 21,8 millions dans les cantons Expo.02 et à 69,3 millions dans le reste de la Suisse.

TABLEAU 26 : REVENU PRIMAIRE DES DEPENSES DES PARTENAIRES (en millions de francs)

Lieu de résidence des partenaires	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Fuites à l'étranger
Cantons Expo.02	12.5	15.7	6.6
Autres cantons	9.3	53.6	17.0
<b>Total</b>	<b>21.8</b>	<b>69.3</b>	<b>23.6</b>

#### d) Dépenses des villes hôtes

Les investissements des villes hôtes en infrastructures ont généré un revenu primaire de 23,7 millions de francs dans la région formée par les cantons Expo.02 et de 2,9 millions dans le reste de la Suisse.

TABLEAU 27 : REVENU PRIMAIRE DES DEPENSES DES VILLES HOTES (en millions de francs)

Types de dépenses	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Fuites à l'étranger
<b>Villes hôtes</b>	<b>23.7</b>	<b>2.9</b>	<b>4.6</b>

### 4.1.3 Revenu primaire : récapitulation

Les dépenses directes d'Expo.02 liées à l'organisation de la manifestation et celles des visiteurs, des journées cantonales, des partenaires et des villes hôtes génèrent un revenu primaire de 884,5 millions de francs dans les cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud. Pour le reste de la Suisse, le revenu primaire créé est de 767,3 millions de francs.

TABLEAU 28 : REVENU PRIMAIRE DES DEPENSES D'EXPO.02 (en millions de francs)

Types de dépenses	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Total Suisse
Organisation	724.0	653.5	1'377.5
Visiteurs	109.3	31.9	141.2
Journées cantonales	5.7	9.7	15.4
Partenaires	21.8	69.3	91.1
Villes hôtes	23.7	2.9	26.6
<b>Total</b>	<b>884.5</b>	<b>767.3</b>	<b>1'651.8</b>

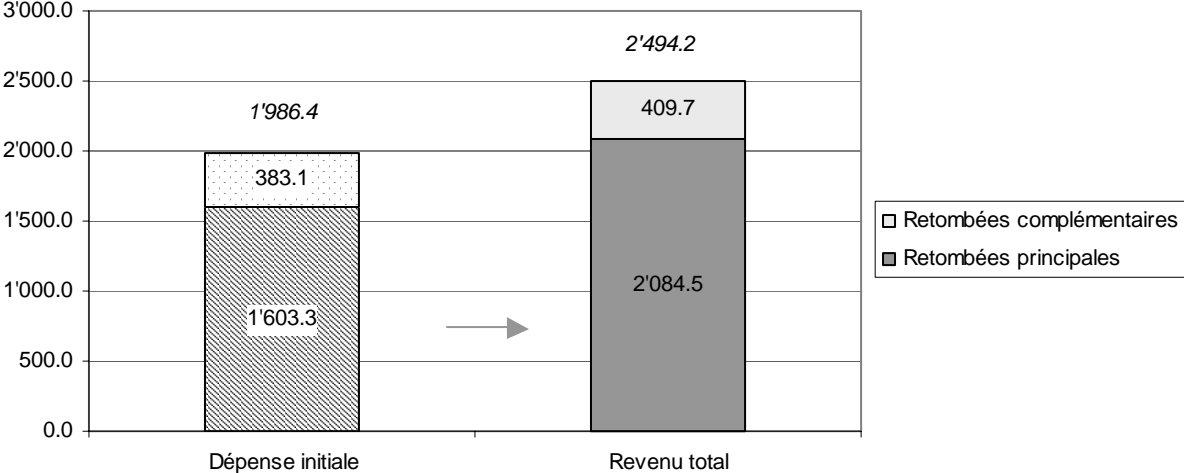
## 4.2 Revenu total

Après avoir déterminé le revenu primaire créé, il convient d'estimer la croissance du revenu total. L'écart entre revenu primaire et revenu total correspond à l'effet induit. Le revenu total est obtenu en appliquant au revenu primaire le multiplicateur des ménages. Celui-ci a été estimé à 1,36 pour les cantons Expo.02 et à 1,51 pour l'ensemble de la Suisse. Ainsi dans la zone d'étude, les effets induits représentent 36% du revenu primaire. Le revenu total pour les cantons Expo.02 s'élève à 1,2 milliard et à 1,3 milliard de francs pour le reste de la Suisse. Au total, Expo.02 a généré un revenu total de plus de 2,5 milliards de francs dans l'économie nationale.

TABLEAU 29 : REVENU TOTAL (en millions de francs)

	Cantons Expo.02	Reste de la Suisse	Total Suisse
Effets induits	318.4	524.0	842.4
<b>Revenu total</b>	<b>1'202.9</b>	<b>1'291.3</b>	<b>2'494.2</b>

FIGURE 6 : REVENU TOTAL CREE DANS LES CANTONS EXPO.02 (en millions de francs)



## 5. Effets sur l'emploi

L'organisation d'une manifestation comme l'Expo.02 a des effets positifs sur l'emploi lors de la préparation, de la tenue et du démontage de l'exposition. Mais les emplois créés seront temporaires et ne feront augmenter le taux d'activité que durant cette période. De plus, l'emploi ne constitue pas forcément un bon indicateur de la variation du niveau d'activité se produisant sur le territoire. En effet, il ne fournit pas d'indication sur la distribution relative des compétences et peut masquer des changements intervenant dans le niveau des salaires. Toutefois, traduire le revenu créé en termes d'emplois permet une appréciation différente de la création de revenu supplémentaire.

Plusieurs méthodes sont possibles pour estimer à combien d'emplois correspond le revenu supplémentaire injecté dans l'économie. Compte tenu des informations disponibles, la méthode retenue consiste à considérer le revenu primaire comme le chiffre d'affaires, diminué de la consommation intermédiaire, versé aux entreprises. A cette somme, il convient de retrancher la part des frais généraux et la totalité des marges qui ne seront pas converties en emplois supplémentaires. De plus, certaines entreprises ne sont pas au maximum de leur capacité de production. Pour Expo.02, l'hypothèse retenue est que 25% du revenu du travail est nécessaire pour permettre aux entreprises d'utiliser leur capacité de production à 100%<sup>5</sup>. Ce taux est retenu en raison d'une conjoncture « moyenne », qui était favorable durant la période de préparation d'Expo.02 et le sera moins durant les travaux de démontage. Pour estimer le nombre d'emplois, il convient de diviser la part de revenu correspondant à la rémunération du travail par un salaire annuel moyen, charges sociales comprises<sup>6</sup>.

TABLEAU 30 : EQUIVALENT EN EMPLOIS-AN CREEES DANS LES CANTONS EXPO.02  
(en équivalent plein-temps)

Types de dépenses	Revenu total (en millions)	Emplois-an
Organisation	724.0	6'600
Visiteurs	109.3	1'150
Journées cantonales	5.7	50
Partenaires	21.8	180
Villes hôtes	23.7	120
Effets induits	318.4	2'900
<b>Total</b>	<b>1'202.9</b>	<b>11'000</b>

Au total, 11'000 emplois-an ont été créés dans la région, ce qui équivaut à quelque 1400 emplois durant les 8 années allant de la conception au démontage de l'exposition, en passant naturellement par la période d'exposition proprement dite.

TABLEAU 31 : EQUIVALENT EN EMPLOIS-AN CREEES DANS LE RESTE DE LA SUISSE  
(en équivalent plein-temps)

Types de dépenses	Revenu total (en millions)	Emplois-an
Organisation	653.5	5'330
Visiteurs	31.9	200
Journées cantonales	9.7	80
Partenaires	69.3	570
Villes hôtes	2.9	20
Effets induits	524.0	3'200
<b>Total</b>	<b>1291.3</b>	<b>9'400</b>

<sup>5</sup> Pour les salaires versés directement par Expo.02 à son personnel, les gains de productivité n'ont pas été déduits.

<sup>6</sup> Données disponibles uniquement pour l'ensemble de la Suisse, La Vie économique, 9/2002.

Le revenu total généré par la tenue d'Expo.02 (2,5 milliards) correspond à la création de 9'400 emplois pour le reste de la Suisse.

Globalement, les 2,5 milliards de revenus additionnels créés par l'exposition nationale correspondent à la création en Suisse de quelque *20'400 emplois-an*, ce qui équivaut à *2550 emplois* par année durant les 8 ans nécessaires à la tenue de la manifestation. Dans ce montant, sont compris les 3'300 emplois-an créés directement par Expo.02. On peut estimer que les emplois liés à la construction et aux dépenses communes sont répartis sur une période d'environ 8 ans, alors que les emplois découlant du tourisme et du déroulement de la manifestation concernent les 159 jours d'ouverture de l'exposition.

## 6. Impact sur les finances publiques

Au cours de la période d'organisation d'Expo.02, soit de 1997 à 2004 – période fiscale 1998-2005 – l'exposition nationale influence non seulement l'économie en général, mais aussi les budgets des collectivités publiques des cantons Expo.02, du reste de la Suisse et de la Confédération. Les conséquences financières sont négatives et positives à la fois. D'un côté, l'activité économique générée par la manifestation augmente le revenu des ménages et par voie de conséquence l'assiette fiscale des collectivités (Confédération, cantons, communes). De même, les achats auprès des entreprises provoquent une hausse de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. De l'autre côté, Expo.02 met à contribution les différents services des collectivités qui doivent, pour la circonstance, offrir des prestations exceptionnelles (animation culturelle, touristique, sécurité...) et par conséquent engager des crédits supplémentaires.

### 6.1 Recettes fiscales liées à Expo.02

Les retombées principales et complémentaires d'Expo.02 sur les finances publiques (recettes) proviennent de trois sources de dépenses :

- š *les dépenses d'organisation :*
  - les impôts prélevés sur les salaires versés aux personnes employées par Expo.02
  - les commandes passées aux fournisseurs, qui à leur tour versent des salaires et payent des impôts sur le bénéfice (s'il y a bénéfice).
  
- š *Les dépenses des visiteurs sur les arteplages et hors des arteplages :* celles-ci correspondent aux chiffres d'affaires des divers exploitants. Comme pour les fournisseurs, ils versent des salaires à leur personnel et achètent des biens et services.
  
- š *Les dépenses occasionnées par l'organisation des journées cantonales, les partenaires d'Expo.02 ainsi que les villes hôtes.* Comme pour les autres dépenses, les commandes passées aux entreprises et les salaires versés aux personnes engagées pendant la période couverte par la manifestation provoquent, grâce à l'augmentation de revenu, une hausse des recettes fiscales.

#### a) *Méthode*

Le retour fiscal pour les collectivités publiques repose sur deux types d'imposition : les impôts sur les personnes physiques et sur les personnes morales (Confédération – impôt fédéral direct – cantons et communes) et la TVA. Les autres impôts et taxes sont ignorés.

#### š *Impôts sur les personnes physiques et morales*

Pour estimer les taux à appliquer au revenu généré par Expo.02, il convient d'utiliser un taux d'imposition moyen, observé au cours de la période concernée, pour chaque type d'impôt (revenu et bénéfice). Généralement, le taux d'imposition moyen correspond au rapport entre le montant de l'impôt et le revenu imposable. Or, il est difficile de calculer des taux moyens par canton, tous types de contribuables (célibataires, mariés sans enfant, mariés avec enfants, rentiers, concubins...) et toutes classes de revenus confondus. A cela, s'ajoute encore la question des déductions du revenu brut pour obtenir le revenu imposable. C'est pourquoi, le taux d'imposition moyen utilisé rapporte les diverses recettes fiscales des cantons et des communes à chaque revenu cantonal. Dans les recettes fiscales, on a retenu les impôts sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur le bénéfice des personnes

morales. L'impôt sur le capital n'est pas pris en compte, car les bénéfices réalisés par les entreprises ne sont pas tous utilisés pour augmenter le capital des sociétés. Il peut y avoir distribution de dividendes et/ou mise en réserves. De même, l'impôt sur la fortune est ignoré. En effet, les salaires perçus par les nombreux contribuables concernés (personnel d'Expo.02 pendant l'ouverture de la manifestation et commandes ponctuelles passées aux entreprises) ne couvrent qu'une période limitée. Or, seuls des revenus touchés sur une longue période peuvent influencer les recettes fiscales sur la fortune des personnes physiques.

TABLEAU 32 : TAUX MOYENS POUR LES IMPOTS CANTONAUX ET COMMUNAUX EN 2000

	Impôt sur le revenu	Impôt sur le bénéfice	Taux moyen
Cantons Expo.02	10.6	1.2	<b>11.8</b>
Reste de la Suisse	9.5	2.1	<b>11.6</b>

Le taux moyen d'imposition retenu est de 11,8% pour les personnes physiques et morales dans les cantons Expo.02 et de 11,6 dans le reste de la Suisse (tab. 32). Faute de données pour les années 2001, 2002, 2003 et 2004 (simulation pour ces deux dernières années), c'est le taux de l'année 2000 qui est utilisé pour l'ensemble de la période de taxation des revenus de l'exposition nationale.

Le taux moyen calculé pour l'impôt fédéral direct est de 3,2% sur l'ensemble de la période couvrant la taxation des revenus d'Expo.02.

TABLEAU 33 : TAUX MOYENS POUR L'IMPOT FEDERAL DIRECT

	1997	1998	1999	2000	Moyenne
Taux moyen	3.2	3.2	3.3	3.2	<b>3.2</b>

### š Taxe sur la valeur ajoutée

La TVA est un impôt indirect qui frappe la consommation. Celui-ci est prélevé à toutes les phases de la production et de la distribution, ainsi que sur l'importation de biens. Elle prévoit une gradation des taux : un taux réduit pour les biens de première nécessité, un taux majoré pour les biens dits de « luxe » et l'exemption de certains biens et services<sup>7</sup>.

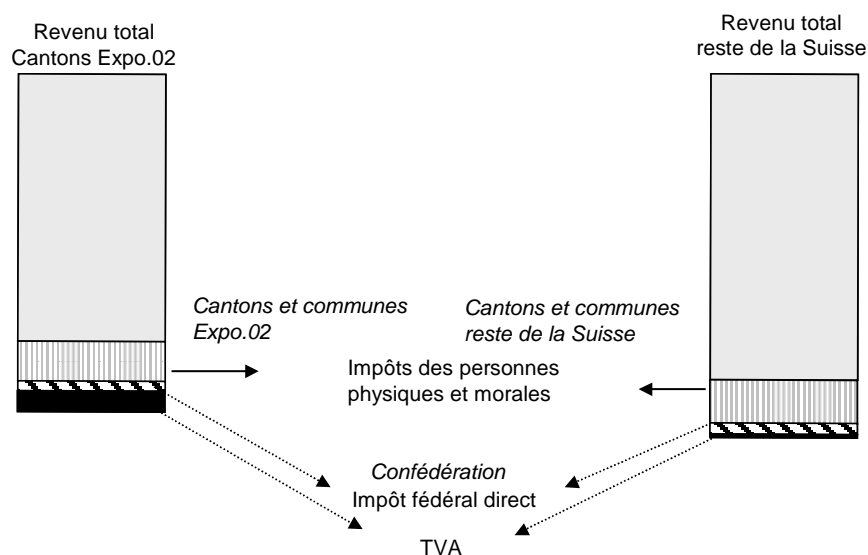
La méthode pour estimer la TVA est la même que celle utilisée pour le taux moyen d'imposition des personnes physiques et morales. Le taux moyen de TVA correspond au rapport entre les recettes encaissées au titre de la TVA sur le revenu national. Ainsi, le taux moyen de TVA tient compte de la structure de consommation des entreprises et des ménages (types de prestations achetées, part des revenus non soumis à la TVA car elle est épargnée ou dépensée à l'étranger...). Un taux de 4,7% est retenu, il correspond à la part des recettes de la TVA sur le revenu net aux coûts des facteurs<sup>8</sup>. La valeur de l'année 2000 est retenue, car le revenu national de 2001 n'est pas encore connu. De plus, la valeur de 4,7% correspond à une valeur moyenne entre les différentes hausses de taux de 1999 et de l'entrée en vigueur de la loi et de l'ordonnance fédérale (LTVA et OLTVA) au 1<sup>er</sup> janvier 2001 (les taux sont encore relevés).

<sup>7</sup> Pour le taux réduit : 2,4% pour alimentation, médicaments..., taux spécial : 3,6% pour l'hébergement (prestations accessoires) et taux normal : 7,6%. Certaines prestations ne sont pas assujetties à la TVA (santé, impôts...)

<sup>8</sup> Les recettes de la TVA sont de 16,6 milliards et le revenu national de 352,1 milliards en 2000.

Ce taux n'est appliqué qu'à la part de revenu total correspondant aux retombées complémentaires, c'est-à-dire aux revenus créés par les dépenses des visiteurs, des partenaires, des journées cantonales et des villes hôtes. En effet, pour les retombées principales – découlant des dépenses d'organisation – le retour fiscal lié à la TVA correspond au montant payé par Expo.02 à la Confédération.

FIGURE 7 : RETOUR FISCAL POUR LES COLLECTIVITES PUBLIQUES SUR LE REVENU TOTAL CREE



*b) Impact sur les finances publiques des cantons Expo.02*

Le revenu total de 1,2 milliard créé dans les cantons Expo.02 a permis de créer des recettes fiscales additionnelles de 141,9 millions au cours de la période 1998-2005. Ce montant représente une moyenne annuelle de 17,7 millions de francs à répartir entre les 5 cantons qui ont accueilli l'exposition nationale et leurs communes.

Certes, les cantons ne vont pas tous bénéficier des mêmes effets. Les retombées sont plus importantes là où les dépenses ont été les plus élevées. Concernant l'impact pour les communes, il est également lié aux volumes de commandes passées dans les entreprises locales et aux dépenses dans l'économie effectuées par les visiteurs et les ménages. Dans cette optique, les villes des Trois-Lacs ont davantage bénéficié des retombées fiscales de la manifestation que les autres communes de leur canton respectif.

TABLEAU 34 : REVENU TOTAL DES CANTONS EXPO.02 (en millions de francs)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003-2005	Total
Retombées principales	29.1	72.6	116.3	202.4	239.9	324.4	984.7
Retombées complémentaires				32.2	186.0		
<b>Revenu total</b>	<b>29.1</b>	<b>72.6</b>	<b>116.3</b>	<b>234.6</b>	<b>425.9</b>	<b>324.4</b>	<b>1'202.9</b>



TABLEAU 35 : RECETTES FISCALES SUPPLEMENTAIRES POUR LES CANTONS EXPO.02  
(en millions de francs)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003-2005	Total
Retombées principales	3.3	8.6	13.7	23.9	54.4	12.2	116.1
Retombées complémentaires				3.8	22.0		25.8
<b>Total</b>	<b>3.3</b>	<b>8.6</b>	<b>13.7</b>	<b>27.7</b>	<b>76.4</b>	<b>12.2</b>	<b>141.9</b>

c) *Impact sur les finances publiques des autres cantons*

Le retour fiscal pour les collectivités publiques des autres cantons (reste de la Suisse) découlant des dépenses d'Expo.02 se monte à 152,4 millions de francs pour la période de 1998 à 2005.

TABLEAU 36 : REVENU TOTAL DU RESTE DE LA SUISSE (en millions de francs)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003-2005	Total
Retombées principales	47.5	115.8	110.3	288.5	158.2	379.5	1099.8
Retombées complémentaires				4.9	186.5		191.4
<b>Revenu total</b>	<b>47.5</b>	<b>115.8</b>	<b>110.3</b>	<b>293.4</b>	<b>344.7</b>	<b>379.5</b>	<b>1'291.2</b>

TABLEAU 37 : RECETTES FISCALES SUPPLEMENTAIRES POUR LE RESTE DE LA SUISSE  
(en millions de francs)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003-2005	Total
Retombées principales	5.7	13.7	13.0	34.0	43.5	19.9	129.8
Retombées complémentaires				0.6	22.0		22.6
<b>Total</b>	<b>5.7</b>	<b>13.7</b>	<b>13.0</b>	<b>34.6</b>	<b>65.5</b>	<b>19.9</b>	<b>152.4</b>

Ainsi, la moyenne annuelle des recettes fiscales dans le reste de la Suisse est de 19,0 millions, à répartir naturellement entre plusieurs cantons et leurs communes respectives.

d) *Impact sur les finances fédérales*

Les deux principaux impôts au niveau de la Confédération sont l'impôt fédéral direct et la taxe sur la valeur ajoutée.

Par les commandes passées directement aux entreprises, Expo.02 a versé à la Confédération un montant de 65,7 millions de francs pour la TVA. Les dépenses des visiteurs ont elles aussi permis le prélèvement de la TVA auprès des exploitants, des hôteliers, restaurateurs et commerçants.

En répartissant le revenu total selon les années au cours desquelles les dépenses ont eu lieu (tab. 34 et 36), on peut alors calculer les impôts fédéraux par année d'encaissement.

Si l'on applique le taux moyen de TVA (4,7%) aux retombées complémentaires, les recettes provenant de la TVA se montent à 19,2 millions de francs qui se répartissent sur une période de 8 ans.

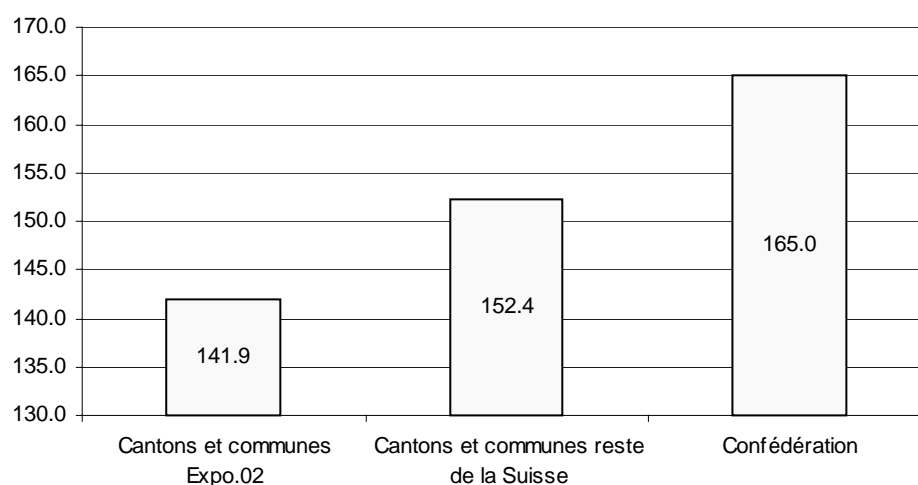
TABLEAU 38 : IMPACT SUR LES FINANCES FEDERALES (*en millions de francs*)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003-2005	Total
Impôt fédéral direct	2.5	6.2	7.3	16.9	38.5	8.7	80.1
TVA payée par Expo.02	1.5	3.8	4.8	10.0	17.6	28.0	65.7
TVA sur les autres revenus				1.7	17.5		19.2
<b>Total</b>	<b>4.0</b>	<b>10.0</b>	<b>12.1</b>	<b>28.6</b>	<b>73.6</b>	<b>36.7</b>	<b>165.0</b>

Au total, les recettes supplémentaires de la Confédération s'élèvent à 165,0 millions de francs au cours des 8 années couvertes par la période fiscale.

Si l'on tient compte de l'ensemble des recettes fiscales, les collectivités publiques de tout le pays devraient pouvoir encaisser environ 459,3 millions de francs sur une période de 8 ans, soit une moyenne annuelle de 57,4 millions. Ces estimations sont indicatives, à l'exception de la TVA versée directement par Expo.02. Elles doivent être considérées avec prudence, faute de données permettant une mesure plus précise.

FIGURE 8 : RETOUR FISCAL POUR LES COLLECTIVITES PUBLIQUES SUR LE REVENU TOTAL CREE (*en millions de francs*)



## 6.2 Charges induites pour les collectivités

Le retour fiscal n'est pas une recette nette. Il convient d'en déduire les charges induites que les collectivités publiques ont supportées. Ces dernières sont estimées par la Direction de l'exposition nationale à 39,5 millions de francs, soit 25,0 millions pour l'armée et la protection civile et 10,0 millions pour la sécurité, l'entretien et le trafic.

En ce qui concerne les villes, elles estiment avoir eu pour plus de 4,5 millions de charges induites (travaux publics, animation culturelle, nettoyage, sécurité et transports, frais financiers...).

## 7. Expo.02 et l'économie suisse

Expo.02 a généré une demande supplémentaire, à travers les dépenses d'investissement et de consommation qui stimulent l'activité économique de la Suisse et plus particulièrement de la région des Trois-Lacs. Des rémunérations sont distribuées, soit en heures supplémentaires de travail, soit en salaires versés à des personnes nouvellement embauchées (qui ne travaillaient pas auparavant) pour répondre au « pic » de la demande. L'ensemble du pays profite de ce surcroît d'activité économique à travers la mise en œuvre d'un multiplicateur de revenu. Ceci est d'autant plus opportun que la croissance économique de la Suisse est au ralenti et que les emplois sont en régression. Dans la région d'Expo.02 deux domaines ont été particulièrement sensibles à la tenue de la manifestation : le tourisme et l'emploi.

### 7.1 Nuitées hôtelières dans la zone d'influence d'Expo.02<sup>9</sup>

Entre mai et septembre 2002, 1'233'658 nuitées ont été enregistrées dans la région des Trois-Lacs (soit 15,3% de plus que l'année précédente), alors que le tourisme suisse est en difficulté (-5,7%). Le tableau 39 montre la variation des nuitées hôtelières dans la zone d'influence d'Expo.02 et en Suisse par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 39 : VARIATION DES NUITEES HOTELIERES PAR RAPPORT A L'ANNEE PRECEDENTE (en %)

Période	Provenance	Région Expo.02	Suisse
<i>Janvier-mai</i>	Interne		-1.9
	De l'étranger		-8.9
	Total		-5.9
<i>Mai-septembre</i> (Période Expo 02)	Interne	41.5	0.5
	De l'étranger	-7.5	-9.9
	Total	15.3	-5.7

Source : OFS, Neuchâtel.

La bonne performance de la région Expo.02 est essentiellement due à la demande interne. Ce résultat régional positif a probablement eu des conséquences dans d'autres régions touristiques suisses. Mais celles-ci doivent être relativisées dans la mesure où la demande des nuitées de la part des étrangers a considérablement diminué. La région d'Expo.02 en souffre autant que l'ensemble de la Suisse.

TABLEAU 40 : VARIATION DES NUITEES HOTELIERES SELON LES CANTONS DE LA ZONE D'EXPO 02 ENTRE MAI ET SEPTEMBRE (en%)

Cantons	Augmentation des nuitées (en %) par rapport à 2001
Berne	11.2
Soleure	-3.2
Fribourg	31.2
Vaud	9.1
Neuchâtel	56.6

Source : OFS, Neuchâtel.

<sup>9</sup> Définie par la Direction d'Expo 02 et l'Office fédéral de la statistique.

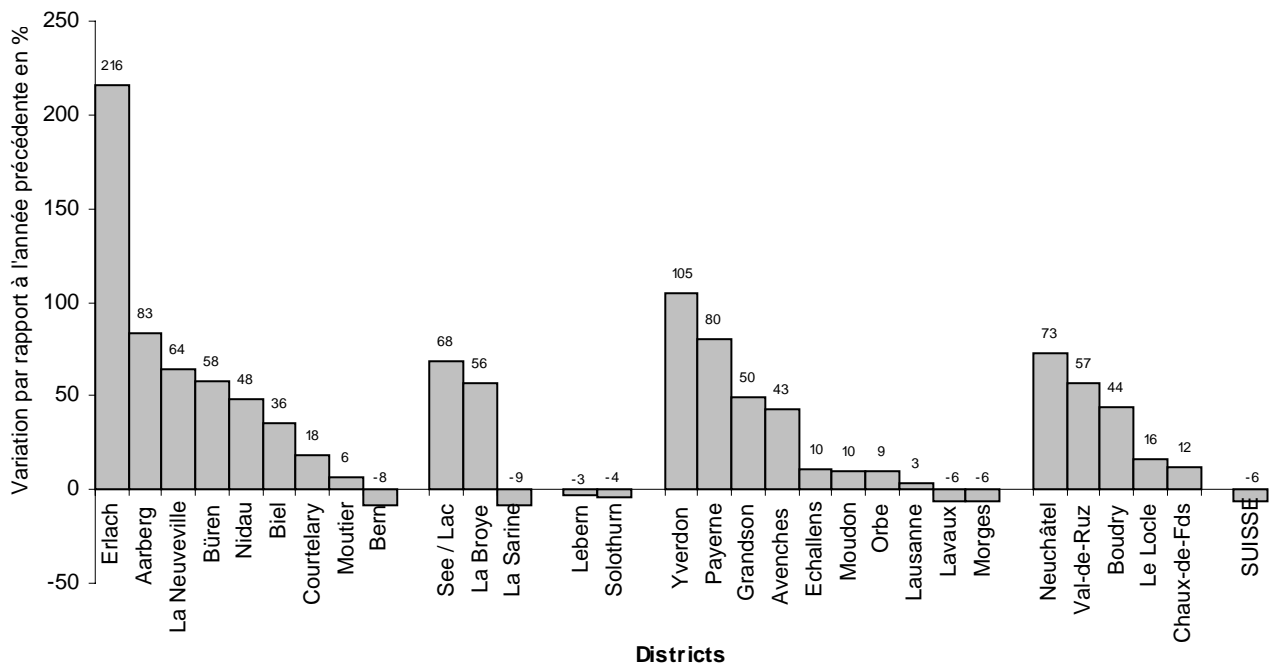
Neuchâtel enregistre avec 56,6% l'augmentation la plus prononcée des nuitées par rapport à l'année dernière. Après suit Fribourg avec une forte augmentation également. La hausse est plus faible pour Berne et Vaud.

Au sein des districts de la région des Trois-Lacs, les résultats sont contrastés. De manière générale, ce sont les districts hôtes qui connaissent les augmentations du nombre de nuitées les plus importantes : Morat (See/Lac) avec 133,5%, Yverdon-les-Bains avec 104,8% et Neuchâtel avec 72,9%.

La forte affluence de visiteurs s'est aussi répercutée dans la plupart des districts voisins des districts hôtes.

Dans le canton de Berne, c'est le district d'Erlach qui connaît la plus forte augmentation (216,2%), alors que celui de Bienne croît de 35,7%. Ce phénomène doit toutefois être relativisé. L'importante augmentation du nombre de nuitées que connaît le district d'Erlach correspond, en valeur absolue, à un petit nombre, soit 2'858 nuitées alors qu'à Bienne, les nuitées sont passées de 87'631 à 118'916 entre mai et septembre 2001 et 2002.

FIGURE 9 : VARIATION DES NUITÉES HOTELIÈRES SELON LES DISTRICTS EXPO.02 ENTRE MAI ET SEPTEMBRE 2001 ET 2002 (en%)



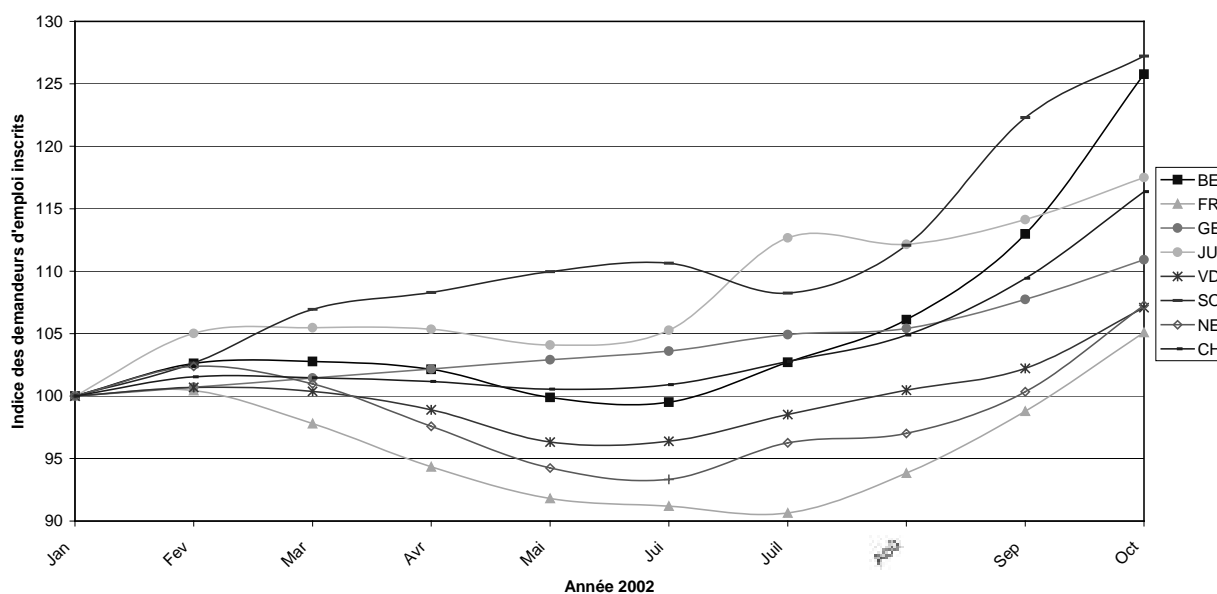
Source : OFS, Neuchâtel, 2002.

## 7.2 Influence sur le marché de l'emploi

Pour analyser l'influence sur le marché de l'emploi, on a utilisé les données mensuelles sur les demandeurs d'emploi inscrits<sup>10</sup> depuis le début de l'année. Dès les mois de février et mars, les tendances statistiques de demandeurs d'emploi des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Berne s'inversent : le nombre de demandeurs d'emplois diminue. L'effet d'Expo.02 atteint son maximum pendant les mois de juin et de juillet. A partir de là, les indices remontent et retrouvent en septembre des niveaux comparables à ceux de janvier (pour Fribourg, Neuchâtel et Vaud). Par contre, les cantons de Soleure et de Genève (pris comme référence) ne connaissent pas d'inversion claire de tendance. Le canton du Jura est dans une situation intermédiaire : le nombre de demandeurs stagne de février à juillet avant de croître fortement.

Sur l'ensemble de la période (de janvier à octobre), les cantons Expo.02 de Fribourg, Neuchâtel et Vaud profitent assez largement de l'effet de la manifestation. En effet, le nombre de demandeurs d'emplois n'augmente que de 5% à 7%. Le canton de Berne, qui semblait également profiter d'un effet positif pendant les mois de mai et juin a connu une détérioration de sa situation à partir de juillet. Sur l'ensemble de la période, le nombre de demandeurs augmente de 26% ! Dans l'échantillon retenu, c'est le canton de Soleure qui a connu la plus forte augmentation (+27%). Le nombre de demandeurs augmente de 17% dans le Jura et de 11% à Genève. Au niveau suisse, on peut constater une relative stabilité de janvier à juin, avant une très forte augmentation de juillet à octobre (+16% sur l'ensemble de la période).

FIGURE 10 : DEMANDEURS D'EMPLOIS EN 2002 DANS 7 CANTONS SELECTIONNES



Source : Seco, Berne, 2002.

<sup>10</sup> En prenant cette mesure plutôt que le taux de chômage on évite de compter des personnes qui ne sont pas activement à la recherche d'un emploi.

## **8. Impact d'Expo.02 sur la restauration et le commerce dans les villes hôtes**

L'objectif est de cerner l'effet de la manifestation sur le chiffre d'affaires des commerçants de détail et des restaurateurs dans les quatre villes hôtes d'Expo.02. Il s'agit avant tout de déterminer si ces secteurs d'activités ont profité de sa tenue (effet d'aubaine) ou si, au contraire, elle a eu un impact négatif sur leur activité. En effet, s'il est sûr que les villes ont été plus fréquentées que d'habitude, l'effet de cet afflux de visiteurs n'est pas nécessairement uniforme. Non seulement il n'est pas certain que les visiteurs aient dépensé de l'argent chez les commerçants locaux, mais en plus, il est possible que les clients locaux aient changé leurs habitudes de consommation, soit en dépensant à l'extérieur de la ville (effet d'éviction), soit en le dépensant sur les arteplages.

Pour déterminer l'effet de la manifestation, il suffit de comparer le chiffre d'affaires obtenu pendant la période de l'Expo (mai à octobre 2002) avec le chiffre d'affaires réalisé pendant la même période une année auparavant. Il faut cependant garder à l'esprit qu'Expo.02 n'est pas le seul facteur susceptible d'expliquer une variation des revenus dans les villes. D'autres facteurs, comme le climat économique, peuvent avoir influencé le résultat des commerçants. De fait, la conjoncture économique a été moins favorable pendant la période de l'exposition que durant la même période en 2001. Pour étayer ce constat, il suffit de se référer aux résultats de l'enquête mensuelle sur le chiffre d'affaires du commerce détail menée par l'OFS pour toute la Suisse<sup>11</sup>. Selon celle-ci, les chiffres d'affaires ont tous reculé de juin à septembre 2002 par rapport à 2001. En termes réels et par jour de vente, ce recul est de 1,7% sur la période. Seul le mois de mai fait exception (+1,5 %).

Pour affiner les résultats au niveau de la région Expo.02, une enquête a été menée auprès d'une vingtaine d'acteurs locaux qui sont apparus représentatifs. Le temps imparti pour la réalisation de l'étude n'a pas permis d'effectuer une enquête plus précise et plus large, à partir de laquelle une estimation quantitative aurait été possible. Faute d'informations précises, il s'agit de dégager les grandes tendances enregistrées par l'activité commerciale locale durant l'exposition nationale.

Enfin, il faut rappeler que, de manière générale, les restaurateurs et les commerçants locaux attendaient de la manifestation un effet très (trop) élevé sur leurs affaires. Les résultats réalisés sont moindres que les résultats attendus et la déception engendrée peut conduire les répondants à sous-estimer le chiffre d'affaires réalisé pendant la période d'Expo.02. A cette subjectivité s'ajoute le fait que sans se référer à des chiffres comptables précis, une variation marginale du chiffre d'affaires est difficile à mettre en évidence et à apprécier.

### **8.1 Différentes périodes d'affluence**

Bien que chacune des quatre villes ait connu des expériences différentes, il se dégage un scénario commun en quatre temps. Il semble que les premières semaines de l'exposition nationale aient été caractérisées par une certaine fuite des centres-ville. Non seulement il n'y a pas eu d'arrivée massive de visiteurs dans les centres, mais en plus, la clientèle habituelle a changé ses comportements en anticipant un phénomène de congestion qui n'est en fait jamais arrivé. Puis, après avoir constaté que l'accessibilité des centres était toujours bonne, voire meilleure, la clientèle a repris ses habitudes. Mais au début de la manifestation (mai et juin), la masse des visiteurs était essentiellement composée d'écoliers qui n'avaient ni le temps ni les moyens de dépenser de l'argent hors des arteplages. Les autres visiteurs (non-écoliers) se sont sans doute concentrés sur les sites, ce qui leur laissait moins de temps pour visiter les villes hôtes.

---

<sup>11</sup> Il faut souligner qu'il s'agit d'une enquête par échantillonnage et qu'elle est représentative à l'échelle de la Suisse dans son ensemble et non pour des régions spécifiques.

Les mois de juillet et d'août ont globalement été plus intéressants pour les commerçants. Cette période a vu l'arrivée des vacanciers ainsi que le retour de certains des premiers visiteurs pour découvrir les expositions manquées lors de leur premier passage et souvent aussi pour découvrir les villes hôtes elles-mêmes. Ces visiteurs ont constitué des clients potentiels pour les commerçants puisqu'ils avaient le temps et les moyens de consommer en ville. Enfin, les mois de septembre et d'octobre ont généralement été les mois les plus intéressants. Une bonne partie des personnes interrogées pensent qu'ils ont permis de compenser (et même plus) les éventuelles pertes du début de la manifestation.

## 8.2 Le bilan

Les propos recueillis en entretiens quant à l'impact de l'Expo sur le commerce de détail et la restauration sont partagés. La localisation des établissements par rapport à l'artéplage a joué un rôle déterminant. Ainsi, ceux situés sur les parcours Gare-Expo ont connu des affluences très importantes. C'est le cas à Morat, où les échos recueillis sont très positifs. En effet, la disposition des expositions et du centre d'informations a invité les visiteurs à déambuler dans les rues de la ville. Si, comme dans les autres villes, le début de la manifestation a été relativement calme, par la suite, le nombre de visiteurs au centre-ville a augmenté et en ce sens, la manifestation a été bénéfique pour les affaires locales. La fin de la période a même été caractérisée par un afflux de visiteurs dépassant les possibilités d'accueil des restaurateurs. Morat a donc largement profité de cette fréquentation accrue.

De même, à Yverdon-les-Bains, les commerces et restaurants situés dans un rayon de 500 à 1000 mètres de l'artéplage ont profité de la tenue de la manifestation, pour autant qu'ils se soient adaptés. Les commerces qui ont renoncé à fermer pendant les vacances et à midi, de même que les restaurants qui ont accueilli la clientèle en suisse allemand et qui ont servi à manger de manière continue ont fait de très bonnes affaires. Les établissements situés plus loin de l'artéplage, et qui comptent pour un peu moins de la moitié des établissements pour lesquels des informations ont été obtenues, ont toutefois vu leur chiffre d'affaires diminuer.

A Neuchâtel, les échos recueillis sont contradictoires. Certains affirment que les établissements locaux ont perdu, alors que d'autres soutiennent qu'ils ont fait de très bonnes affaires. Compte tenu de ce qui a été entendu dans les autres villes, cela laisse à penser que les commerçants n'ont pas gagné ce qu'ils espéraient et qu'en conséquence, ils donnent une image un peu plus sombre de l'effet de la manifestation qu'elle ne l'est réellement.

Cela dit, des établissements ont effectivement perdu de l'argent en raison de l'Expo. Il s'agit de certaines boîtes de nuit qui ont fermé leurs portes en raison de la forte concurrence opposée par les établissements de loisirs nocturnes des artéplages. Certains restaurants « branchés » de la ville de Bienne ont également été peu fréquentés au profit des restaurants des artéplages qui ont attiré une importante clientèle de visiteurs, mais aussi de gens travaillant à proximité et profitant du site de l'Expo à midi.

En ce qui concerne le commerce de détail, la situation géographique mise à part, le type de commerce a eu une influence sur le niveau des affaires pendant Expo.02. En effet, ce sont plutôt les commerces à vocation touristique qui ont profité du passage des visiteurs : magasins de souvenirs et bijouteries (vente de montres), de même que confiseries (vente de chocolat). Il semble aussi que les vigneronnes qui ont pu proposer des dégustations, comme cela a été le cas au pavillon du canton de Neuchâtel, ont reçu plusieurs commandes de vin. Ce bilan plutôt positif observé à court terme nourrit les espoirs pour le plus long terme. En effet, il est possible que la visibilité dont ont bénéficié les villes pendant ces quelques mois ait des effets positifs sur le secteur touristique et sur le commerce local dans les années à venir.

### **8.3 Des explications**

Plusieurs arguments peuvent être avancés pour expliquer que les attentes n'aient pas été satisfaites et que la consommation ait été plus modérée que prévu. L'effet de la conjoncture économique générale a déjà été souligné précédemment. A ce propos, il faut rappeler que le commerce de détail sur les arteplices n'a pas été aussi fructueux qu'espéré et plusieurs établissements ont fermé leurs portes au cours de la manifestation.

Selon les propos recueillis, l'effet du 11 septembre a également joué un rôle dans le résultat du commerce local. En effet, la Suisse a connu une baisse assez forte de sa fréquentation par les étrangers en 2002. Ce fait peut aussi être mis en rapport avec l'unification monétaire européenne à laquelle la Suisse ne participe pas. Cependant, la baisse du nombre de visites d'étrangers dans le pays et dans la région peut sembler surprenante en raison de la très bonne presse à laquelle Expo.02 a eu droit dans le monde entier. De l'avis des personnes rencontrées, cela s'explique par le fait que la manifestation n'a pas bénéficié d'une promotion très efficace à l'étranger.

D'autres arguments peuvent aussi être avancés pour expliquer le fait que le chiffre d'affaires n'ait pas nettement augmenté. Pour quelques-uns, la fermeture de certains parkings a eu un impact sur les pratiques de consommation des pendulaires. Ces derniers, privés de leur voiture ou stationnant à un endroit différent, auraient moins consommé en ville. On peut aussi mentionner la concurrence de nouveaux grands centres commerciaux situés en dehors des villes. Les commerçants locaux auraient donc perdu une partie de leur clientèle au profit de nouveaux concurrents. C'est le cas notamment à Bienne.

### **8.4 Conclusion**

En conclusion, il est difficile de qualifier avec précision l'effet net d'Expo.02 sur les affaires des commerces et des restaurants locaux. Il semble toutefois que, de manière générale, Expo.02 ait eu un effet positif, ou à tout le moins compensatoire, sur le commerce local qui aurait pu souffrir de manière plus marquée de la morosité conjoncturelle.

Enfin, il faut aussi rappeler que la destination de la plupart des visiteurs n'était pas les villes elles-mêmes, mais des villes, ou des quartiers dans ces villes. On peut dès lors se demander si les efforts consentis pour attirer les visiteurs dans les villes hôtes ont été suffisants. Les visiteurs étaient-ils vraiment invités ou incités à se rendre au centre-ville, si telle n'était pas leur intention de départ ? Il y a certainement ici une certaine forme d'attentisme de la part des locaux qui n'ont pas su se dégager de l'attentisme général qui a précédé la manifestation. Face à l'incertitude qui a caractérisé la manifestation pendant un temps, les commerçants ont peut-être manqué d'esprit d'initiative pour capter cette nouvelle clientèle potentielle.



## 9. Effets à long terme

On l'a vu dans cette étude, Expo.02 a stimulé l'activité économique. Des revenus et des emplois ont été créés. En plus de ces effets, on peut se demander ce qu'il restera de l'Expo à plus long terme. N'était-ce qu'un méga-événement passager dans la région ? Ne subsistera-t-il de cette manifestation qu'un vague souvenir, doux ou amer selon les goûts ? C'est justement le but de cette section que d'essayer de déterminer ce que la manifestation a pu susciter dans la région, à partir de propos recueillis auprès d'acteurs clés de la vie publique de la région. L'Expo a changé beaucoup de choses pendant six mois, qu'en sera-t-il à long terme ?

### 9.1 Image et tourisme

Pour une grande majorité des acteurs interrogés, le gain essentiel procuré par la manifestation est un gain en termes d'image. Expo.02 a donné à la région et aux villes une image qui était jusqu'alors peu ou pas du tout perçue par le grand public. Il semble que l'idée principale qui se cache derrière cette notion assez vague soit rattachée à l'environnement physique des arteploges, ou plus précisément à la vue qu'offraient les arteploges : les lacs et les Alpes. Compte tenu de la nature de cette image, les acteurs locaux associent ce gain à un développement futur du secteur touristique. En bref, les visiteurs ont découvert une belle région et vont par conséquent avoir envie d'y revenir.

Certes, l'association image-tourisme semble a priori convaincante. Mais, le fait que de nombreuses personnes aient découvert la région ne va pas automatiquement entraîner le développement du secteur touristique. La région est aujourd'hui connue et identifiée comme une région agréable, il reste maintenant à en faire concrètement une destination pour les touristes.

Dans les faits, les offices du tourisme ont parfaitement conscience qu'une grande partie du travail reste à fournir. Différentes actions ont été menées ou vont l'être. Ces offices ont par exemple distribué des bons à faire valoir en 2003 ou encore organisé des concours afin de récolter des adresses de visiteurs potentiels qui seront utilisées pour une prochaine campagne publicitaire. De grandes actions sont prévues dans les mois à venir. On pense ici à des campagnes d'affichage et à la participation des offices à différents événements promotionnels suisses.

Les offices du tourisme ont donc déjà développé des plans d'action détaillés pour faire revenir les visiteurs d'Expo.02 dans la région hôte. Il faut cependant souligner le fait que ces actions restent individuelles : il n'y a pas de promotion commune spécifique à la région des Trois-Lacs. Chaque office effectue en effet une promotion pour la région qu'il représente. Il est donc ici difficile de conclure que la manifestation ait pu rapprocher les acteurs de manière durable. Pourtant, un grand travail en collectif a été effectué pendant la durée de l'exposition, notamment dans le domaine de la réservation hôtelière, puisqu'une plate-forme électronique commune a été mise en place. En effet, les hôtels et les offices ont été mis en réseau afin de centraliser l'accès à l'information quant aux disponibilités des hôtels. La réservation pouvait alors se faire via Internet, selon les critères retenus par les visiteurs. Le système a constitué un grand succès et va d'ailleurs subsister.

Il faut souligner que le succès de la manifestation s'est appuyé en majeure partie sur les visiteurs suisses. Les statistiques sur les nuitées d'hôtel dans la région des Trois-Lacs le montrent bien. Par rapport à 2001, de mai à septembre, il y a eu une augmentation de 41,5% du nombre de nuitées pour le tourisme intérieur, alors que le nombre de nuitées d'étrangers a baissé de 7,5 %. On peut s'étonner de cette baisse importante de la fréquentation étrangère (- 49'243 nuitées). En effet, compte tenu de l'appui médiatique dont a bénéficié

Expo.02 dans la presse étrangère, il est surprenant de constater une performance aussi décevante. On peut ici se douter que l'exposition n'a pas bénéficié du support marketing qu'elle aurait mérité dans les autres pays. A plus long terme, cet échec aura sans doute des implications. En effet, le travail d'identification qui a été fait pour les visiteurs suisses ne l'a pas été pour les étrangers. Ainsi, les perspectives de développement du secteur touristique sont certainement très différentes suivant la provenance des futurs visiteurs (suisse ou étrangers).

Expo.02 a donné lieu à une mise en avant inespérée de la région. Jamais celle-ci n'aurait pu bénéficier d'une telle promotion médiatique sans l'organisation de cette manifestation nationale. Cependant, le contexte de demain ne sera plus le même. Alors que, pendant la période de l'Expo, le but du visiteur était clairement défini (il se rendait sur une artepilage), il s'agit maintenant de promouvoir une destination qui vient de perdre son attraction majeure. Il faut maintenant qu'il y ait un transfert entre l'image des artepilages et l'image des villes sans artepilage. C'est bien ici de l'image des villes dont il est question, et non de l'image de la région. En effet, il semble que la perspective d'une promotion commune de la région des Trois-Lacs ne rallie pas toutes les parties en présence. Ce concept des Trois-Lacs se superpose ou entre en concurrence avec d'autres concepts, notamment avec celui de Watch Valley.

Le développement du tourisme dans les villes hôtes constituerait un réel succès, dans la mesure où cette activité n'y est pas traditionnellement très développée (Morat est l'exception). Mais le succès du tourisme régional en 2001 peut également avoir des effets négatifs sur le secteur à l'avenir. En effet, si la région a polarisé un grand nombre de visiteurs, c'est aussi aux dépens d'autres destinations traditionnellement prisées. Il faut donc s'attendre à ce que ces dernières soient particulièrement actives dans un proche avenir afin de retrouver le volume de clientèle auquel elles prétendent.

## **9.2 Organisation de l'espace**

L'organisation de l'exposition nationale a permis de transgresser certains interdits en matière d'aménagement. Mais ces dérogations administratives vont sans doute pour la plupart être levées dès la fin des festivités. On aurait néanmoins pu souhaiter que cette souplesse soit un peu plus que passagère. Des projets existent, comme par exemple la conservation de restaurants au bord de l'eau. Le débat est dans les faits loin d'être clos. Le vide laissé par les bâtiments des artepilages stimule l'imagination et a le mérite de susciter le débat.

De manière générale, l'Expo a ravivé le rapport des gens à l'eau. Encore une fois, la ville de Morat fait ici exception. En effet, pour celle-ci, les projets de développement actuels ne sont pas tournés vers le lac, mais vers l'arrière-pays. Pour les autres villes, l'Expo a permis une réflexion sur l'aménagement futur des rives des lacs. Plusieurs ont apprécié l'architecture des artepilages et la mise en valeur des paysages à laquelle elle a donné lieu. On imagine maintenant plus volontiers des projets avant-gardistes et audacieux. L'exemple du maintien des restaurants a été cité ci-dessus, mais l'ambition peut sans doute dépasser le maintien d'un simple bâtiment. Expo.02 a certainement rappelé que les rives des lacs ont une valeur potentielle bien trop élevée pour que l'on puisse se permettre de ne pas y consacrer une profonde réflexion.

Il est difficile ici de ne pas parler de la métamorphose que la ville de Bienne a connue, en prévision de l'accueil de l'Expo. Le projet de la « nouvelle Bienne » a profondément modifié la ville. Non seulement Bienne (et Nidau) a (ont) reconfiguré leurs plages, mais en plus, de nombreux projets structurants et d'assainissements ont été effectués. On notera également que l'aménagement des rives du lac reste un sujet de réflexion pour les autorités locales. En plus des transformations physiques, c'est un effet psychologique qui est visé par la ville de Bienne. En effet, il est question d'abandonner l'image d'une ville industrielle sur le déclin et

de passer à celle d'une ville orientée sur le secteur des services. Expo.02 a donc été dans le cas particulier une opportunité pour tenter de muter l'économie et de relancer l'attractivité de la ville pour lutter contre les problèmes sociaux (chômage) et pour juguler l'hémorragie démographique.

### **9.3 Expériences de mobilité**

Les nouvelles expériences de mobilité pendant Expo.02 ont été nombreuses. L'utilisation des transports publics a augmenté de manière considérable pendant la manifestation. Que ce soit à l'intérieur des villes, entre les villes ou pour se rendre dans les villes depuis l'extérieur de la région, le succès a été notable. De plus, des expériences originales ont été menées. La question qu'il faut se poser ici est de voir dans quelle mesure ces expériences vont pouvoir modifier les habitudes des usagers.

Les CFF font partie des grands gagnants de l'exposition. Grâce à une mobilisation du personnel et du matériel assez remarquable, ils ont réussi à accomplir parfaitement leur mission. Ils retirent de l'expérience des bénéfices en termes financiers, mais aussi en termes d'image ainsi qu'en termes de motivation du personnel. Il est probable que cette « découverte » du train ait des implications positives à l'avenir. Nombreux sont ceux qui ont été convaincus que la voiture n'est pas le seul moyen de transport en Suisse pour effectuer des trajets inter-villes.

Les transports publics urbains ont également été utilisés plus intensivement, notamment par les pendulaires. Les contraintes de parking ainsi que les promotions sur les prix des titres de transports semblent avoir porté leurs fruits. Nonobstant, ces habitudes semblent avoir été abandonnées dès la levée des contraintes. Il est donc très possible que le phénomène n'ait été que passager. Tout repose désormais sur la manière dont les entreprises de transports publics réussiront à fidéliser les clients ayant changé leurs habitudes durant la période d'Expo.02.

Expo.02 a également suscité une plus grande mobilité des gens de la région. Ceux-ci se sont rendus d'une ville à l'autre d'une manière inhabituelle, découvrant ou redécouvrant ainsi les villes de leur région. Ce phénomène de la densification de la mobilité interne à la région pourrait également n'être que temporaire, en partant du principe que la seule motivation de ces mouvements était stimulée par la visite des arteplages. La continuation de ces échanges internes est cependant possible, si le système arrive à s'organiser en réseau de transports.

Les expériences de nouvelle mobilité menées à Bienne ont connu un succès mitigé. Le concept des véhicules propres ne semble pas pouvoir dépasser le simple attisement de la curiosité. Par contre, les pistes cyclables (Human Powered Mobility) reliant les arteplages paraissent constituer un meilleur potentiel à plus long terme. Elles peuvent en effet offrir un support intéressant au tourisme vert.

## 9.4 Organisation de réseaux

Organisée dans la région des Trois-Lacs, l'exposition nationale s'est vue prêter le pouvoir d'affirmer l'identité de cette région. On peut se demander aujourd'hui où en sont les projets de rapprochement, de collaboration. Il y a eu des projets qui ont été menés à bien en commun, comme le système « Gates to Expo » mentionné plus haut. Les pistes cyclables du « Human Powered Mobility » ont également certainement rapproché les quatre villes et participé à la formation du concept de réseau. Il faut voir ici dans quelle mesure ces projets (ou d'autres) seront à la base de la création de complémentarités capables de fédérer la région.

Il faut commencer par préciser que les projets de collaboration qui existent sont pour la plupart antécédents à l'Expo et qu'ils ne comprennent pas les mêmes dimensions spatiales. Des réseaux tels que l'Espace Mittelland, Arc jurassien tourisme, Communauté du travail du Jura, Watch Valley, etc. existaient déjà avant la tenue de l'Expo. En outre, le domaine qui semble le plus précurseur en matière de rapprochement est celui du tourisme. Pour nombre de personnes interrogées, c'est le secteur touristique qui semble présenter le plus d'avantages, de synergies dans l'optique d'une mise en réseau. Watch Valley constitue l'exemple le plus récent. Cependant, le territoire concerné par ce concept ne correspond pas à celui des Trois-Lacs : il est plus large (arc jurassien) et exclut la ville de Morat. Le projet d'une promotion touristique commune pour la région des Trois-Lacs ne fait pour l'instant pas l'unanimité. Ces deux concepts (Watch Valley et Trois-Lacs) sont pour certains concurrents et pour d'autres complémentaires. D'un côté, il pourrait y avoir complémentarité en utilisant l'idée de Watch Valley pour la promotion à l'étranger et celle du pays des Trois-Lacs pour attirer les touristes suisses. De l'autre côté, certains acteurs pensent que les moyens en marketing à disposition ne permettent pas de promouvoir efficacement deux concepts à la fois. La priorité devrait alors être donnée au projet le plus séduisant, ce qui varie selon les acteurs interrogés.

Des initiatives plus larges, englobant plus d'un seul domaine d'activités, existent également. On pense ici surtout à la « ville-réseau du pays des Trois-Lacs ». Ce projet est toujours d'actualité, mais un grand travail d'identification des avantages à se rassembler reste à fournir. En effet, il semble que les obstacles au rapprochement prennent encore le pas sur les bénéfices à retirer. L'idée de la complémentarité reste encore quelque chose de trop vague dans les esprits. Encore une fois, la complémentarité dans les activités touristiques semble être la seule qui convainc les acteurs locaux.

D'après les entretiens, deux obstacles se posent à la concrétisation de cette nouvelle région. Tout d'abord – et il semble que ce soit l'obstacle majeur – les quatre villes se situent dans autant de cantons. Il est difficile pour les villes d'agir sans l'appui des cantons. En effet, mis à part l'office du tourisme neuchâtelois, les offices des autres villes sont des offices régionaux, qui dépendent grandement de leur office cantonal respectif. Le secteur touristique est ici un exemple qui pourrait être étendu aux autres administrations. Ensuite, les différences linguistiques semblent également constituer un obstacle à la mise en réseau des villes. Même si certains considèrent cette diversité comme un avantage, il est clair que d'autres y voient une difficulté supplémentaire à la collaboration.

Il est clair que l'apport de l'exposition à la mise en réseau est dans les faits difficilement perceptible. Mais Expo.02 a mis en évidence la capacité des villes à être des partenaires efficaces dans l'organisation d'une manifestation d'ampleur nationale. Cela démontre qu'un système métropolitain n'a nul besoin de s'appuyer sur des grands centres pour organiser des manifestations à succès.

Par ailleurs, Expo.02 a fait la preuve qu'une organisation en réseau s'appuie sur des complémentarités. En effet, chaque artepilage était en quelque sorte spécialisée autour d'un

concept fédérateur, mais c'est l'ensemble qui faisait sens. C'est la complémentarité entre arteplices qui a donné vie à Expo.02. C'est elle qui a permis de vendre un produit global.

On pourrait en retenir la leçon pour l'avenir. Comment donner du sens au réseau des villes sinon en jouant sur leur complémentarité ? Certes, il existe un réseau des villes de l'Arc jurassien, mais qui n'a pas encore vraiment dégagé de perspectives communes. On pourrait, en prenant exemple sur le succès d'Expo.02, développer un programme de développement des villes de l'Arc jurassien et des Trois-Lacs qui viserait à stimuler les complémentarités et les effets de réseaux. Expo.02 a montré que cela était possible dans de nombreux domaines : culture, transport, tourisme, gestion, etc. C'est maintenant aux acteurs locaux de s'en inspirer.

## GLOSSAIRE

<i>Circuit économique</i>	Représentation des flux - ou circulation - de produits et de revenus dans l'économie de la zone d'étude.
<i>Dépenses induites</i>	Montants qui sont dépensés par les ménages et les entreprises en raison de l'accroissement de l'activité économique et des revenus dans la région.
<i>Emploi-année</i>	Emploi supplémentaire pendant une année.
<i>Effet d'éviction</i>	On parle d'effet d'éviction lorsque la production supplémentaire se substitue, tout ou partie, à une activité régulière plutôt que de s'y ajouter. Il existe un risque d'éviction lorsque l'économie atteint ses limites de capacité.
<i>Effet direct</i>	Création de revenu découlant d'une commande passée à une entreprise, par le biais des salaires que cette entreprise verse à son personnel et des profits qu'elle réalise.
<i>Effet indirect</i>	Création de revenu provenant d'une commande qui passe d'abord dans le circuit économique, comme les achats de biens et services, avant de se transformer en revenu.
<i>Effets induits</i>	Création de revenu découlant de la décision des ménages de consacrer une partie de leur revenu supplémentaire à des dépenses de consommation.
<i>Fuites</i>	Ensemble des revenus créés dans la zone d'étude qui sont soit affectés à l'épargne, soit dépensés en achats de biens et services hors zone d'étude et qui échappent ainsi à l'économie régionale.
<i>Injection</i>	Dépense nouvelle effectuée dans l'économie de la zone d'étude.
<i>Multiplicateur</i>	Coefficient appliqué aux dépenses en vue d'estimer l'accroissement du revenu régional qui en résulte.
<i>Propension à consommer</i>	Part du revenu utilisée pour l'achat de biens de consommation.
<i>Propension marginale à consommer</i>	Part du revenu supplémentaire qui est consacrée à l'achat de biens de consommation.
<i>Propension à importer</i>	Part du revenu utilisé pour l'achat de biens et services hors zone d'étude.
<i>Propension marginale à importer</i>	Part du revenu supplémentaire qui est consacrée à l'achat de biens et services hors zone d'étude.
<i>Revenu primaire</i>	Revenu créé dans la région, correspondant à la somme des effets direct et indirect.
<i>Retour fiscal</i>	Recettes fiscales supplémentaires réalisées par les cantons et les communes suite à l'augmentation de l'activité économique dans la région.
<i>Revenu régional</i>	Ensemble des revenus représentant la somme des rémunérations versées aux agents économiques pour leur participation à la production de biens et de services au cours d'une année.
<i>Revenu total</i>	Somme du revenu primaire et des effets induits.
<i>Valeur ajoutée</i>	Valeur de la production effectivement réalisée dans la région, obtenue en déduisant de la valeur totale les consommations intermédiaires. Elle correspond à la somme des rémunérations des facteurs de production (salaires, impôts, bénéfice ...).

